Pour l'installateur agréé

Manuel d'installation



calorMATIC 470f

VRC 470f

BEFR, CHFR, FR



Table des matières

1 Remarques concernant la notice d'installation

Les indications suivantes vous permettront de vous orienter à travers l'ensemble de la documentation. D'autres documents sont valables en complément de la présente notice d'installation.
Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages résultant du non-respect de ces notices.

1.1 Observation des documents applicables

➤ Lors de l'installation du régulateur calorMATIC, observez également impérativement toutes les notices d'installation des sous-ensembles et des composants de l'installation.

Ces notices d'installation sont jointes aux éléments respectifs de l'installation ainsi qu'aux composants complémentaires.

➤ Respectez en outre toutes les notices d'emploi accompagnant les composants de l'installation.

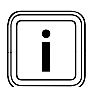
1.2 Conservation des documents

➤ Transmettez cette notice d'installation ainsi que tous les autres documents applicables et le cas échéant les aides nécessaires à l'utilisateur de l'installation.

L'exploitant conserve les manuels et outils divers de façon à pouvoir en disposer en cas de besoin.

1.3 Symboles utilisés

Les symboles utilisés dans le texte sont expliqués ci-dessous. La présente notice utilise en outre différents symboles à des fins d'identification de dangers (➞ **Chap. 2.1.1**).



Symbole signalant une remarque et des informations utiles

➤ Symbole indiquant une action nécessaire

1.4 Validité de la notice

Ce manuel d'installation est valable exclusivement pour les appareils portant la référence suivante :

Désignation de type	Référence	Pays
VRC 470f	0020108135	BE, CH, FR

Tab. 1.1 Désignations et références

Vous pouvez relever la référence à 10 caractères à partir du numéro de série de votre appareil.
Vous pouvez afficher le numéro de série en pressant la touche de fonction gauche sous "Informations / Numéro de série". Il apparaît sur la deuxième ligne de l'écran (➞ **manuel d'utilisation**).

1.5 Marquage CE

Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives suivantes :
- Directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 2004/108/CE du Conseil)
- Directive sur la basse tension (directive 2006/95/CE du Conseil)
- Directive sur les installations radio et équipements de télécommunication (directive R&TTE 1999/5/CE)
- Directive sur la compatibilité électromagnétique et les spectres radioélectriques ERM (directive ETSI EN 300220-2)

1.6 Glossaire technique

Le glossaire technique (➞ **Chap. 15**) à la fin de ce manuel contient des explications concernant les termes techniques.

2 Sécurité

2.1 Consignes de sécurité et de mise en garde

➤ Lors de l'installation du régulateur calorMATIC, observez les consignes fondamentales de sécurité ainsi que les mises en garde qui précèdent le cas échéant une opération de manipulation.

2.1.1 Classification des mises en garde

Les mises en garde sont identifiées par les symboles de danger et les mots-indicateurs suivants, en fonction de la gravité du danger potentiel :

Symbole de danger	Mot-indicateur	Explication
	Danger !	Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves
	Danger !	Danger de mort par électrocution
	Avertissement !	Risque de blessures légères
	Attention !	Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

Tab. 2.1 Signification des symboles de danger et des mots-indicateurs

2.1.2 Structure des mises en garde

Les mises en garde sont caractérisées par une ligne de séparation supérieure et inférieure. Elles sont structurées selon le principe de base suivant :



Mot-indicateur !
Type et source du danger !
Explication du type et de la source de danger.
➤ Mesures de prévention du danger.

2.2 Utilisation conforme aux prescriptions

Les régulateurs Vaillant calorMATIC sont conçus selon l'état actuel de la technique et des règles reconnues en matière de sécurité. Toutefois, il peut en résulter des risques de blessures graves voire mortelles pour l'utilisateur ou des tierces personnes, ou des détériorations des appareils et d'autres biens matériels, en cas d'utilisation inappropriée ou non conforme aux prescriptions.

Le régulateur Vaillant calorMATIC gère une installation de chauffage en fonction de la température extérieure.
Le régulateur est raccordé à un appareil de chauffage Vaillant avec interface eBUS.
Le régulateur peut également réguler la production d'eau chaude d'un ballon d'eau chaude sanitaire raccordé, avec ou sans circulation.
Vous ne devez retirer le régulateur de son support mural que brièvement, pour effectuer un réglage par exemple, sinon vous devez toujours l'utiliser en combinaison avec le support mural.

Le fonctionnement avec les composants et accessoires suivants est admissible :
- Ballon d'eau chaude sanitaire (conventionnel)
- Ballon à charge stratifiée Vaillant actoSTOR VIH RL
- Pompe de circulation pour l'alimentation en eau chaude
- Deuxième circuit de chauffage
- Installation solaire
- Télécommande

Toute autre utilisation est considérée comme étant non conforme à l'usage prévu. Toute utilisation directement commerciale et industrielle est également considérée comme étant non conforme à l'usage prévu. Le fabricant / fournisseur décline toute responsabilité pour des dommages résultant d'une utilisation non conforme aux prescriptions. L'utilisateur en assume alors l'entière responsabilité.
L'utilisation conforme aux prescriptions de l'appareil comprend également :
- le manuel d'utilisation et d'installation
- le respect de tous les autres documents applicables
- le respect des conditions d'entretien et de maintenance.

Toute utilisation abusive est interdite !

2.3 Consignes fondamentales de sécurité

L'appareil doit être installé par un installateur qualifié agréé qui est responsable du respect des règlements, des normes et des directives.
➤ Lisez attentivement cette notice d'installation.
➤ Effectuez les opérations décrites dans cette notice d'installation.
➤ Lors de l'installation, observez les consignes de sécurité et les directives suivantes.

Protection contre les légionnelles
A des fins de protection contre les infections causées par des agents pathogènes (légionelles), le régulateur est équipé d'une fonction de protection contre les légionnelles. Lorsque la fonction est activée, l'eau est réchauffée dans le ballon d'eau chaude sanitaire à une température supérieure à 60 °C pendant au moins une heure.
➤ Réglez la fonction de protection anti-légionelles au moment de l'installation du régulateur.
➤ Expliquez à l'utilisateur le mode d'action de la protection anti-légionnelles.

Prévention du risque d'ébouillantement
Il y a risque d'ébouillantement aux points de puisage de l'eau chaude lorsque les températures sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âges et les personnes âgées peuvent également encourir un risque, même avec des températures plus faibles.
➤ Choisissez une température de consigne appropriée.
➤ Informez l'utilisateur sur le risque d'ébouillantement lorsque la fonction de protection anti-légionnelles est activée.

Protection du régulateur contre les endommagements
➤ Installez le régulateur uniquement dans des locaux secs.

Prévention de dysfonctionnements
➤ Assurez-vous que l'installation de chauffage se trouve dans un état techniquement irréprochable.
➤ Assurez-vous qu'aucun dispositif de sécurité et de surveillance ne soit retiré, court-circuité ou mis hors fonction.
➤ Eliminez immédiatement tous les dérangements et endommagements compromettant la sécurité.
➤ Informez l'utilisateur qu'il ne doit pas masquer le régulateur par des meubles, rideaux ou autres objets.
➤ Si la régulation par sonde ambiante est activée, informez l'utilisateur que toutes les vannes des radiateurs doivent être entièrement ouvertes dans la pièce où est monté le régulateur.

2.4 Exigences concernant les câbles

➤ Pour le câblage, utilisez des câbles habituellement disponibles dans le commerce.

Section minimale des câbles :
– Câble de raccordement 230 V (pompes ou câble de raccordement du mélangeur) : 1,5 mm^2
– Câbles à très basse tension (câbles de sonde ou de bus) : 0,75 mm^2

Longueurs maximales des câbles :
– Câbles de sonde : 50 m
– Câbles de bus : 300 m
➤ Posez les câbles de raccordement de 230 V et les câbles de sonde ou de bus séparément à partir d'une longueur de 10 m.
➤ Fixez les câbles de raccordement sur la structure murale à l'aide du dispositif de décharge de traction.
➤ N'utilisez pas les bornes libres des appareils en tant que soutien pour le câblage.
➤ Installez le régulateur uniquement dans des locaux secs.

2.5 Directives, lois et normes

Belgique :
L'installation doit être conforme aux textes réglementaires selon les règles et directives en vigueur de l'AREI.

Suisse :
➤ Pour le câblage, utilisez des câbles traditionnels disponibles dans le commerce.
– Section minimale des câbles : 0,75 mm2
Le thermostat doit uniquement être in-stallé dans des locaux secs.
En Suisse, les directives de l'association électrotechnique suisse, ASE (Association Suisse des Electriciens), doivent être respectées.

France :
➤ Observez toutes les prescriptions nationales concernées actuellement en vigueur.

3 Description du système

3.1 Structure du système

Le régulateur calorMATIC régule l'installation de chauffage Vaillant et la production d'eau chaude.
Vous pouvez monter le régulateur sur un mur avec le support mural.
Vous pouvez monter le récepteur radio sur un mur avec le socle mural, ou le monter sans le socle mural dans le logement pour régulateur d'une chaudière Vaillant.

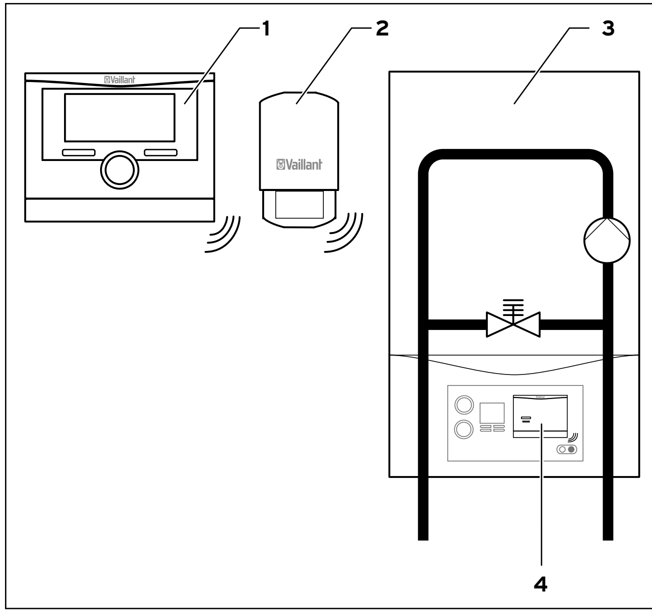


Fig. 3.1 Schéma du système

1 Régulateur calorMATIC VRC 470f
2 Sonde extérieure VR 21 (DCF77)
3 Appareil de chauffage
4 Récepteur radio

3.2 Principe de fonctionnement

Installation de chauffage
Le calorMATIC VRC 470f est un régulateur climatique équipé d'une sonde séparée. La sonde VR 21 montée à l'extérieure mesure la température extérieure et la transmet au régulateur par ondes radio. Le régulateur régule la température de départ du chauffage en fonction de la température extérieure. En cas de température extérieure basse, le régulateur augmente la température de départ, et en cas de température extérieure élevée il l'abaisse à nouveau. Le régulateur tient ainsi compte des fluctuations de la température extérieure et la température ambiante reste à la valeur constante préréglée.
La production d'eau chaude n'est pas influencée par la régulation en fonction des conditions atmosphériques.
L'alimentation électrique du régulateur est assurée par des piles.
L'échange de données entre le régulateur et le récepteur radio passe par un signal sans-fil radio. L'échange de données entre le récepteur radio et la chaudière ainsi que l'alimentation électrique du récepteur radio passe par une interface eBUS.
Vous pouvez équiper le régulateur avec le système de communication Vaillant Internet vrnetDIALOG pour effectuer le diagnostic à distance et les réglages à distance.

Production d'eau chaude
Le calorMATIC VRC 470f vous permet de définir la température et le temps de la préparation d'eau chaude.
L'appareil de chauffage réchauffe l'eau contenue dans le ballon d'eau chaude sanitaire à la température préréglée. Vous pouvez définir les temps pendant lesquels de l'eau chaude doit être disponible dans le ballon au moyen de plages horaires.
Si une pompe de circulation est montée sur l'installation de chauffage, il est également possible de régler des plages horaires pour la circulation de l'eau chaude.

3.3 Structure de l'appareil

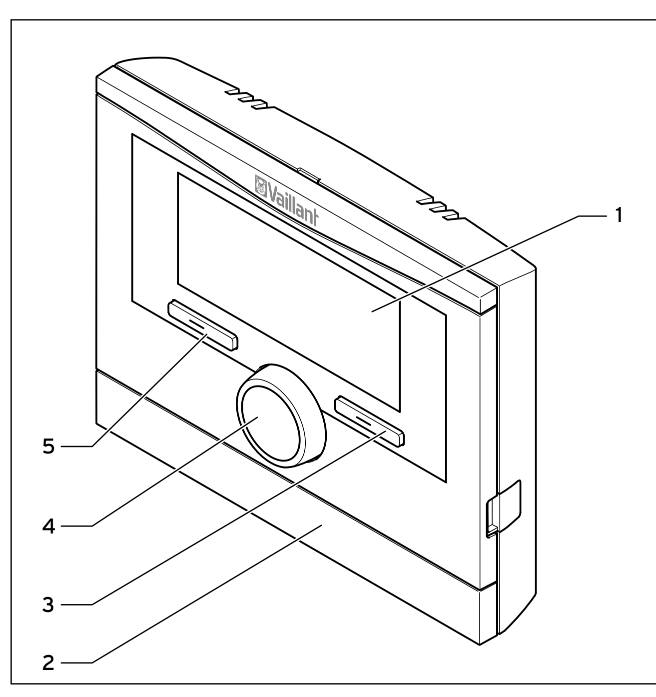


Fig. 3.2 Vue de face du régulateur radio calorMATIC

1 Ecran
2 Panneau du socle mural
3 Touche de fonction droite "Modes" (fonction programmable)
4 Bouton rotatif (pas de fonction tactile)
5 Touche de fonction gauche "Menu" (fonction programmable)

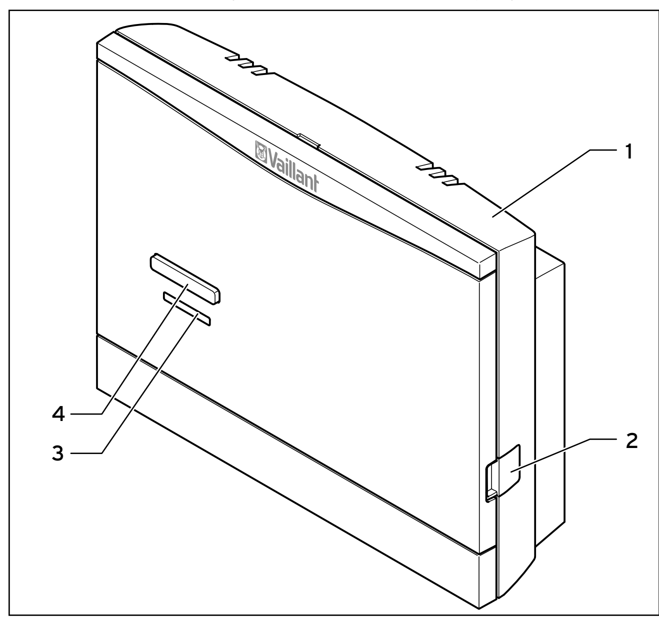


Fig. 3.3 Vue de face du récepteur radio

1 Socle mural
2 Prise de diagnostic pour l'installateur professionnel
3 LED
4 Touche Recherche

3.4 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve au dos du boîtier du régulateur.

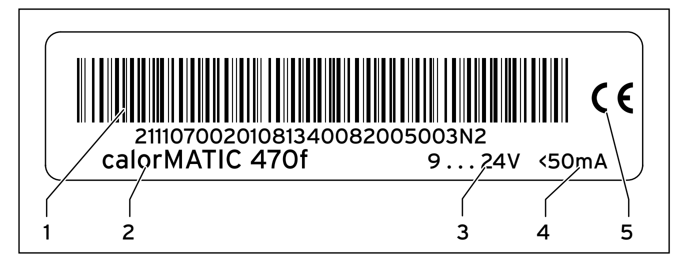
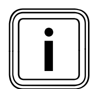


Fig. 3.4 Plaque signalétique (exemple)

1 Code EAN
2 Désignation de l'appareil
3 Tension de fonctionnement
4 Consommation électrique
5 Marquage CE

3.5 Accessoires



Si le régulateur est complété avec des accessoires, observez impérativement toutes les notices d'installation correspondantes.

Vous pouvez utiliser les accessoires suivants pour compléter le régulateur :

Module multi-fonctions VR 40
Le module multi-fonctions VR 40 permet au régulateur de commander une pompe de circulation.

Module mélangeur VR 61/2
Le module mélangeur VR 61/2 permet l'extension du régulateur afin de le transformer en régulateur à double circuit.

Module solaire VR 68/2
Le module solaire VR 68/2 permet au régulateur de réguler une installation solaire.

Télécommande VR 81/2
Si le deuxième circuit de chauffage doit être décentralisé, vous pouvez utiliser la télécommande VR 81/2. La télécommande VR 81/2 vous permet de régler le paramètre "Temp. amb. désirée".
Le régulateur affiche additionnellement les messages de maintenance et de défauts par l'intermédiaire de symboles.
L'échange de données est assuré au moyen d'une connexion eBus.

4 Montage

Vous pouvez, au choix, intégrer le récepteur radio dans la chaudière ou l'installer séparément sur un mur. En cas de montage mural, reliez le récepteur radio à la chaudière par un câble eBUS à 2 fils.
Vous pouvez monter le régulateur sur le mur d'une pièce d'habitation.

4.1 Contrôle du volume de livraison

Nombre	Composant
1	Régulateur calorMATIC VRC 470f
1	Récepteur radio
1	Sonde extérieure VR 21
1	Socle mural pour récepteur radio
1	Support mural pour calorMATIC
2	Matériel de fixation (2 vis et 2 chevilles)
1	Jeu de piles (4 x AA)
1	Barrette mâle 3 contacts
1	Manuel d'utilisation
1	Manuel d'installation

Tab. 4.1 Volume de livraison

4.2 Exigences concernant le lieu de montage

4.2.1 Récepteur radio

➤ Installez le récepteur radio dans la chaudière.
➤ Si le signal sans-fil radio n'est pas garanti au moment de l'installation dans la chaudière, installez le récepteur radio dans une position appropriée sur un mur.

4.2.2 Régulateur

➤ Positionnez le régulateur de façon à garantir une parfaite détection de la température ambiante, p. ex. sur une cloison de la pièce principale à une hauteur d'env. 1,5 m.
➤ Si la régulation par sonde ambiante est activée, informez l'utilisateur que toutes les vannes des radiateurs doivent être entièrement ouvertes dans la pièce où est monté le régulateur.

4.2.3 Sonde extérieure

Le lieu de montage de la sonde extérieure doit répondre aux exigences suivantes :
- pas d'emplacement particulièrement abrité du vent
- pas d'exposition particulière aux courants d'air
- pas d'exposition au rayonnement solaire direct
- pas d'influence de sources de chaleur
- une façade nord ou nord-ouest
- bien accessible de façon à pouvoir nettoyer confortablement la cellule solaire
- à faible distance du récepteur radio

➤ Au cours de la mise en service, vérifiez si le signal sans-fil radio est garanti entre la sonde extérieure et le récepteur radio.
➤ Si le signal sans-fil radio est perturbé par des appareils électriques ou des bâtiments, choisissez un autre lieu de montage pour la sonde extérieure.

4.3 Montage du récepteur radio dans la chaudière



Danger !
Danger de mort dû aux raccords sous tension !
Danger de mort par choc électrique lors de tous les travaux effectués au niveau du coffret électrique de l'appareil de chauffage. La tension reste permanente au niveau des bornes de raccordement au secteur, même lorsque l'interrupteur principal est coupé !
➤ Avant d'intervenir sur le boîtier de commande de l'appareil de chauffage, coupez l'interrupteur principal.
➤ Déconnectez l'appareil de chauffage du secteur en débranchant la prise ou par l'intermédiaire d'un dispositif de séparation avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm (p.ex. : fusibles ou disjoncteur).
➤ Sécurisez l'alimentation électrique pour empêcher toute remise en marche.
➤ N'ouvrez le coffret électrique que lorsque l'appareil de chauffage est hors tension.



En intégrant le récepteur radio dans le coffret de commande de la chaudière, respectez les instructions de montage d'un régulateur qui figurent dans le manuel d'installation de la chaudière.

Voici comment intégrer le récepteur radio dans la chaudière :
➤ Mettez l'appareil de chauffage hors service.
➤ Assurez-vous que l'appareil de chauffage soit hors tension.

➤ Ouvrez le cas échéant le panneau frontal sur l'appareil de chauffage.
➤ Soulevez avec précaution le cache sur le coffret de commande.
➤ Dégagez avec précaution le récepteur radio du socle mural (➞ **Chap. 4.4.1**).
➤ Contrôlez quel est le type du coffret de commande.

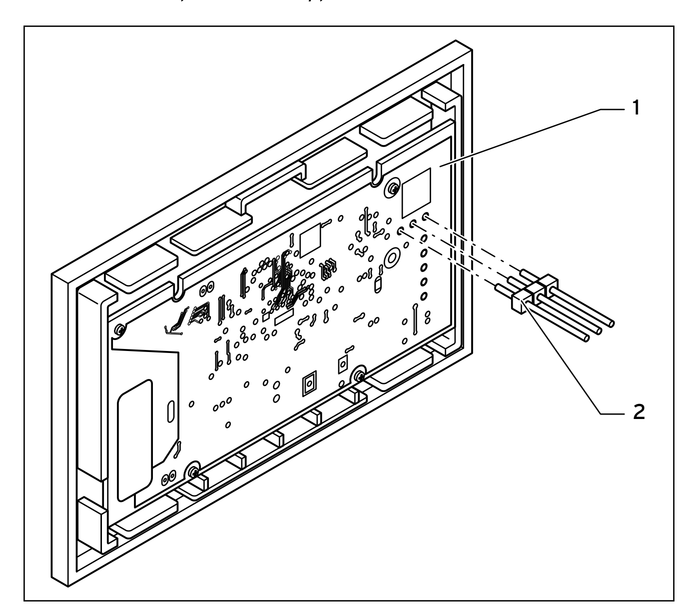


Fig. 4.1 Insertion ou retrait de la barrette mâle

En cas de connexions enfichables avec broches disposées **verticalement** :
➤ Si la barrette mâle 3 contacts (**2**) est déjà montée sur la platine (**1**) du récepteur radio, retirez la barrette mâle.
➤ Enfoncez le récepteur radio avec précaution dans le connecteur du coffret de commande.

En cas de connexions enfichables sans broches disposées **horizontalement** sur le coffret de commande :
➤ Si la barrette mâle 3 contacts (**2**) n'est pas déjà montée, insérez la barrette mâle 3 contacts jointe au régulateur avec les **extrémités courtes** dans les 3 orifices horizontaux de la platine (**1**) du récepteur radio.
➤ Enfoncez le récepteur radio avec la barrette mâle avec précaution dans le connecteur du coffret de commande.

➤ Si cela n'est pas encore fait, montez la sonde extérieure (➞ **Chap. 4.5**).
➤ Mettez l'appareil de chauffage sous tension.
➤ Mettez l'appareil de chauffage en service.
➤ Refermez le cas échéant le panneau frontal de l'appareil de chauffage.

4.4 Montage du récepteur radio sur le mur



Un montage mural du récepteur radio n'est nécessaire que s'il faut optimiser la position du récepteur radio après la mise en service de façon à garantir le signal sans-fil radio en direction du régulateur et de la sonde extérieure.

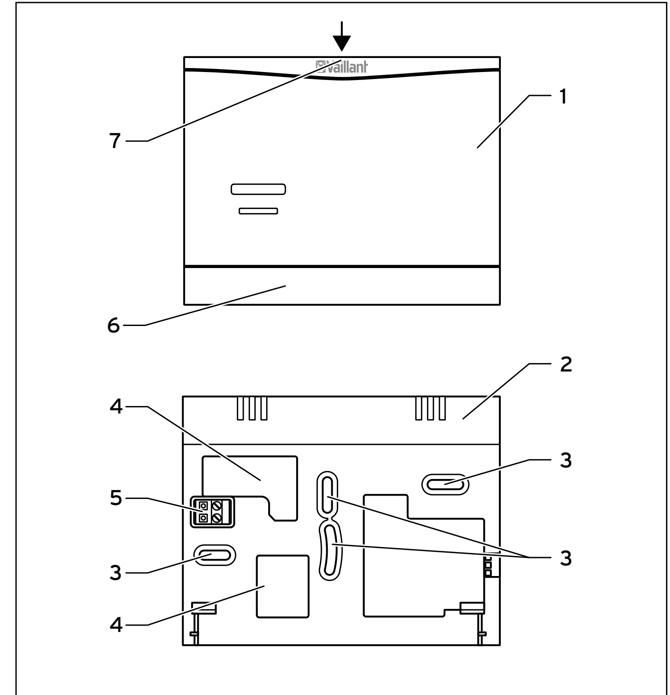


Fig. 4.2 Montage du récepteur radio

1 Récepteur radio
2 Socle mural
3 Orifices de fixation
4 Orifices pour passage de câble
5 Réglette à broches avec bornes pour câble eBUS
6 Panneau du socle mural
7 Fente pour tournevis

4.4.1 Retrait du récepteur radio du socle mural

➤ Insérez un tournevis dans la fente (**7**) du socle mural (**2**).
➤ Dégagez le récepteur radio (**1**) avec précaution du socle mural (**2**).

4.4.2 Fixation du socle mural au mur

- ➤ Repérez un emplacement approprié sur le mur. Tenez compte du câblage pour la connexion eBUS.
- ➤ Percez deux trous d'un diamètre de 6 mm correspondant aux orifices de fixation (**3**).
- ➤ Insérez les chevilles fournies.
- ➤ Acheminez le câble eBUS à travers l'un des passages de câble (**4**).
- ➤ Fixez le socle mural à l'aide des vis fournies.
- ➤ Raccordez le câble eBUS aux bornes sur la réglette à broches (→ **Chap. 5**).

4.4.3 Montage du récepteur radio

- ➤ Insérez le récepteur radio avec précaution dans le socle mural. Assurez-vous que la barrette mâle (**5**) qui se trouve sur le socle mural est bien adapté au connecteur prévu du récepteur radio.
- ➤ Enfoncez le récepteur radio avec précaution dans le socle mural jusqu'à ce que les pattes de verrouillage du récepteur radio s'enclenchent de façon audible dans les côtés du socle mural.

4.5 Montage de la sonde extérieure



Attention !
Risque de dommages matériels dû à un montage incorrect !
Tout montage incorrect risque de provoquer des dommages sur l'appareil, par exemple en raison de l'humidité.

- ➤ Respectez la position de montage correcte de la sonde extérieure.



La sonde extérieure reçoit son énergie par une cellule solaire. Un changement de pile n'est par conséquent pas nécessaire.



La sonde extérieure ne doit pas être exposée directement aux rayons du soleil.

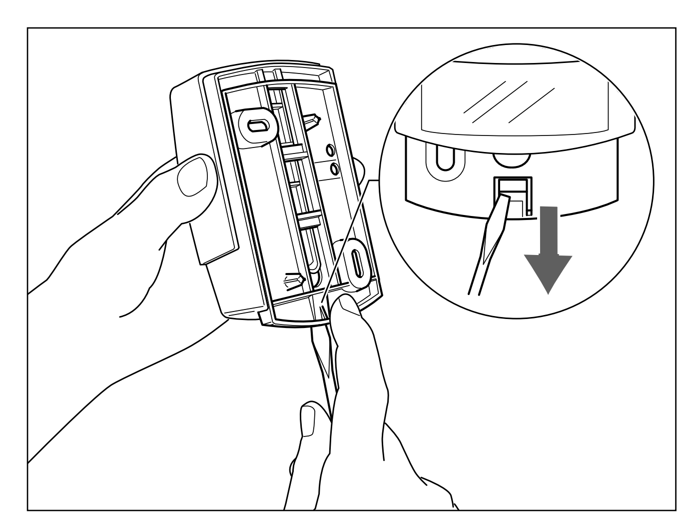


Fig. 4.3 Retrait du support mural

Procédez de la façon suivante :

- ➤ Repérez un emplacement approprié sur le mur.
- ➤ Retirez le support mural de la sonde extérieure.

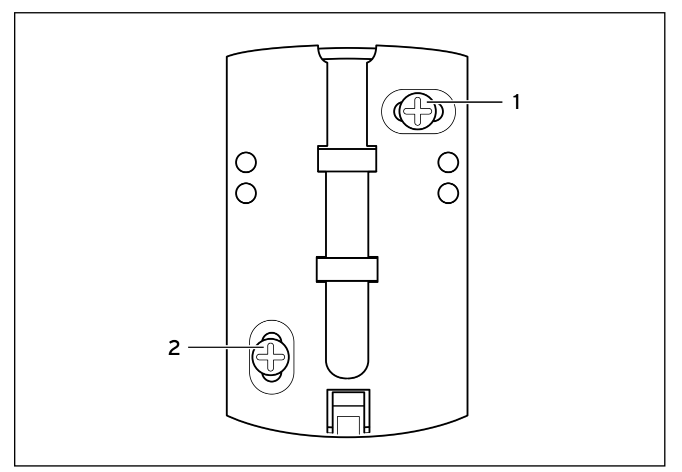


Fig. 4.4 Montage du support mural

➤ Réalisez deux trous de diamètre 6 mm correspondant aux orifices de fixation.
➤ Insérez les chevilles fournies.
➤ Fixez le support mural avec deux vis (**1**, **2**) au mur.

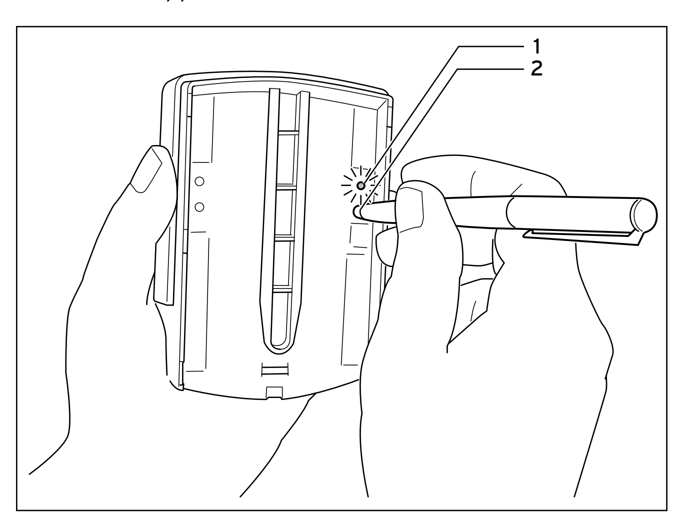


Fig. 4.5 Mise en service de la sonde extérieure

1 LED
2 Bouton

➤ Activez la sonde extérieure en appuyant sur le bouton rouge (**2**) à droite à l'arrière, par exemple avec un stylo.
La LED verte (**1**) clignote pendant env. 30 secondes.



Mettez en service la sonde extérieure dans tous les cas, car sinon aucune valeur (par exemple température extérieure) ne sera envoyée au récepteur radio.

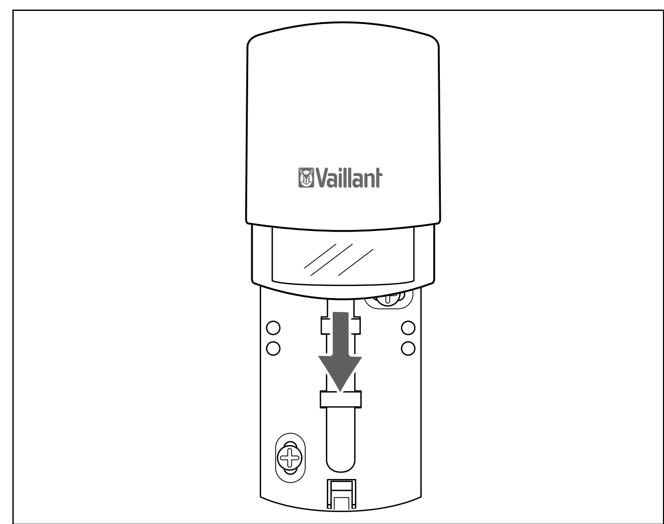


Fig. 4.6 Fixation de la sonde extérieure

➤ Engagez la sonde extérieure sur le support mural jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement emboîtée.

4.6 Montage du régulateur

- Avant d'effectuer le montage mural, vérifiez si le signal sans-fil radio est garanti entre le régulateur et le récepteur radio (→ **Chap. 8.7**).
- Si le signal sans-fil radio est perturbé par des appareils électriques ou des bâtiments, choisissez un autre lieu de montage pour le régulateur et le récepteur radio.

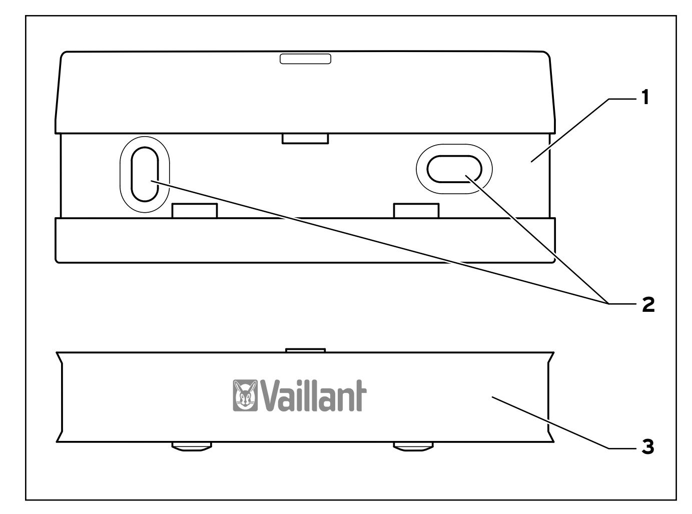


Fig. 4.7 Montage du support mural

1 Support mural
2 Orifices de fixation
3 Cache du support mural

Procédez de la façon suivante :
- Retirez le support mural du dos du régulateur en tirant le support mural vers le bas.
- Enlevez le cache du support mural en saisissant le cache avec les doigts par le bord supérieur et en l'écartant du support mural.
- Repérez un emplacement approprié sur le mur.
- Réalisez deux trous de diamètre 6 mm correspondant aux orifices de fixation (**2**).
- Insérez les chevilles fournies.
- Fixez le support mural (**1**) à l'aide des vis fournies.
- Accrochez les deux ergots de fixation inférieurs du cache (**3**) dans les ouvertures du support mural.
- Pressez le bord supérieur du cache contre le support mural jusqu'à ce qu'il soit emboîté.

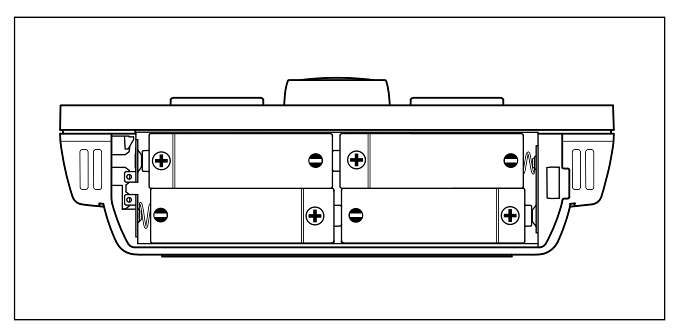


Fig. 4.8 Polarité des piles

- Ouvrez le compartiment à piles sur la face inférieure du régulateur.
- Enlevez la bande plastique entre les piles et la surface de contact.



Faites attention à la bonne polarité des piles (→ **Fig. 4.8**).
Les piles ont une durée de vie d'env. 1 à 1,5 an selon leur utilisation.

- Fermez le compartiment à piles.
- Accrochez le régulateur au support mural.
- Faites descendre le régulateur sur le support mural jusqu'à ce qu'il s'emboîte de façon audible.
- Vérifiez la qualité du signal sans-fil radio (→ **Chap. 8.7**).

5 Installation électrique



Danger !
Danger de mort dû aux raccords sous tension !
Danger de mort par choc électrique lors de tous les travaux effectués au niveau du coffret électrique de l'appareil de chauffage. La tension reste permanente au niveau des bornes de raccordement au secteur, même lorsque l'interrupteur principal est coupé !

- Avant d'intervenir sur le boîtier de commande de l'appareil de chauffage, coupez l'interrupteur principal.
- Déconnectez l'appareil de chauffage du secteur en débranchant la prise ou par l'intermédiaire d'un dispositif de séparation avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm (p.ex. : fusibles ou disjoncteur).
- Sécurisez l'alimentation électrique pour empêcher toute remise en marche.
- N'ouvrez le coffret électrique que lorsque l'appareil de chauffage est hors tension.

Si vous montez le récepteur radio dans la chaudière, la connexion électrique passe par le contact de la barrette mâle du régulateur avec le connecteur correspondant de la chaudière. L'installation électrique n'est nécessaire que si vous avez monté le récepteur radio sur un mur.

Raccordement d'un récepteur radio monté sur le mur



Attention !
Dysfonctionnements dus à une installation incorrecte !
Sans le pont entre les bornes 3 et 4 sur la carte de circuit imprimé du coffret de commande, l'appareil de chauffage est hors fonction.

- En raccordant le récepteur radio, assurez-vous que le pont est bien installé entre les bornes 3 et 4.

- Coupez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage.
- Sécurisez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage pour empêcher toute remise en service.

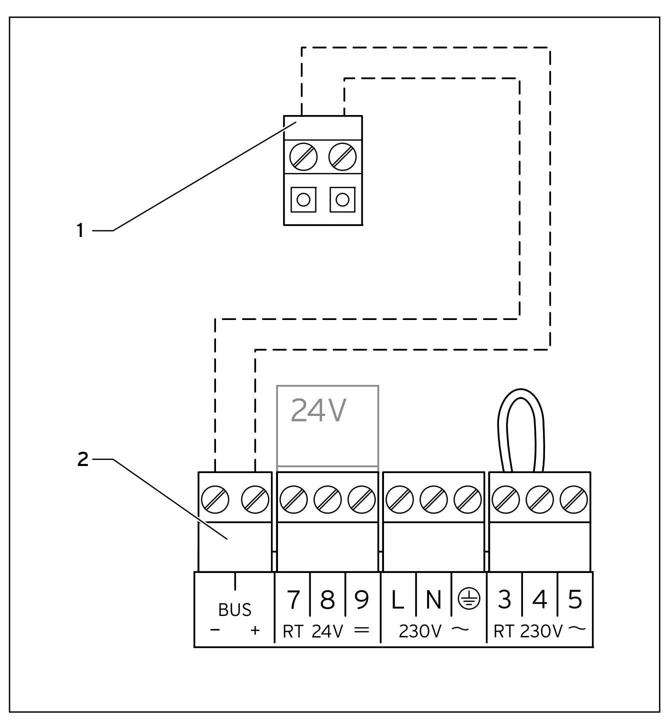
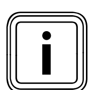


Fig. 5.1 Raccordement du récepteur radio

1 Barrette mâle sur socle mural du récepteur radio
2 Bornier de l'appareil de chauffage



Il n'est pas nécessaire de faire attention à la polarité lors du raccordement du câble eBUS. La communication n'est pas entravée si vous inversez les deux connexions.

Voici comment raccorder le récepteur radio à la chaudière :

- Raccordez le câble eBUS aux bornes (**1**) de la barrette sur le socle mural du récepteur radio.
- Raccordez le câble eBUS au bornier de l'appareil de chauffage (**2**).

6 Mise en fonctionnement

Si vous mettez le régulateur en fonctionnement pour la première fois après l'installation électrique ou après un remplacement, l'assistant d'installation est démarré automatiquement. L'installation assistée vous permet de procéder aux réglages essentiels de l'installation de chauffage. Le concept de commande, un exemple de commande et la structure des menus sont décrits dans le manuel d'utilisation du régulateur (→ **manuel d'utilisation**).

Tous les réglages que vous avez effectués par l'intermédiaire de l'installation assistée peuvent encore être modifiés ultérieurement en passant par le niveau de commande "Accès technicien".
Les possibilités de lecture et de réglage du niveau réservé à l'installateur (accès technicien) sont décrites au **(→ Chap. 7)** et au **(→ Chap. 8)**.

6.1 Aperçu des possibilités de réglage avec l'assistant d'installation

Réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Propre réglage
	min.	max.				
Langue	-	-	-	Langues sélectionnables	Allemand	
Circuit chauffage 1 [3]				Chaudière, Inactif	Chaudière	
Circuit chauffage 2 [3]				Zone, Circuit chauffage modulé, Inactif	Circuit chauffage modulé	
Relais LP/ZP [3]				Pompe de charge, Pompe de circulation, Non connecté	Non connecté	
Coefficient de débit solaire [1]	0,0	99,5	l/min	0,5	17,5	
Relais multi-fonctions [1]				Régulation différentielle, Ballon de stockage solaire 2	régulation différentielle	
Dégommage pompe solaire [1]				Arrêt, Marche	Arrêt	
Protection du circuit solaire [1]	Arrêt, 110	150	°C	1	130	
Pays d'installation [2]				Pays sélectionnable	Allemagne	
Configuration du circuit chauffage[3]				CIRCUIT 1, CIRCUIT 2, CIRCUIT 1 & CIRCUIT 2	CIRCUIT 1	
Compensateur hydraulique [4]				Marche, Arrêt	Arrêt	
Ballon ECS				Actif, Inactif	Actif	

Tab. 6.1 Aperçu des possibilités de réglage avec l'assistant d'installation

1) Apparaît uniquement si le module solaire VR 68/2 est raccordé.
2) Apparaît uniquement si la station solaire VMS est raccordée.
3) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 est raccordé.
4) Apparaît uniquement si le ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL est raccordé.

6.2 Exécution de réglages pour l'utilisateur

Procédez aux réglages suivants par l'intermédiaire du niveau de commande pour l'utilisateur :

- ➤ Si aucune réception DCF77 n'est possible, réglez la date et l'heure.
- ➤ Modifiez le cas échéant les désignations d'usine des composants de l'installation de chauffage.
- ➤ Réglez le mode de fonctionnement pour la fonction de chauffage. Le mode de fonctionnement pour la production d'eau chaude en dépend et ne peut pas être réglé séparément.
- ➤ Réglez la température ambiante de consigne ("Temp. amb. désirée").
- ➤ Réglez la température d'abaissement pour la nuit ("Température de réduit").
- ➤ Réglez la température de l'eau chaude ("Temp. d'eau désirée").
- ➤ Réglez la plage horaire pour le mode automatique de la fonction de chauffage.
- ➤ Réglez la plage horaire pour la production d'eau chaude.
- ➤ Réglez le cas échéant la plage horaire pour la circulation.

6.3 Réglage d'autres paramètres de l'installation de chauffage

Vous pouvez régler d'autres paramètres par l'intermédiaire du niveau de commande "Accès technicien", **(→ Chap. 7)** et **(→ Chap. 8).**

7 Utilisation

La structure des menus, le concept de commande et un exemple de commande sont décrits dans le manuel d'utilisation du régulateur (→ **manuel d'utilisation**).

Le régulateur dispose de deux niveaux de commande, le niveau utilisateur et le niveau réservé à l'installateur

Les possibilités de lecture et de réglage du niveau utilisateur sont également décrits dans le manuel d'utilisation.

Vous trouverez ci-dessous une description des possibilités de lecture et de réglage accessibles par l'intermédiaire de la touche de fonction gauche "Menu" et l'élément de la liste "Accès technicien".



Plusieurs pages d'écran successives affichent des circuits de chauffage supplémentaires possibles. Les éléments de menu affichés en gris sont uniquement disponibles si un module d'extension correspondant est raccordé.

7.1 Aperçu de la structure des menus

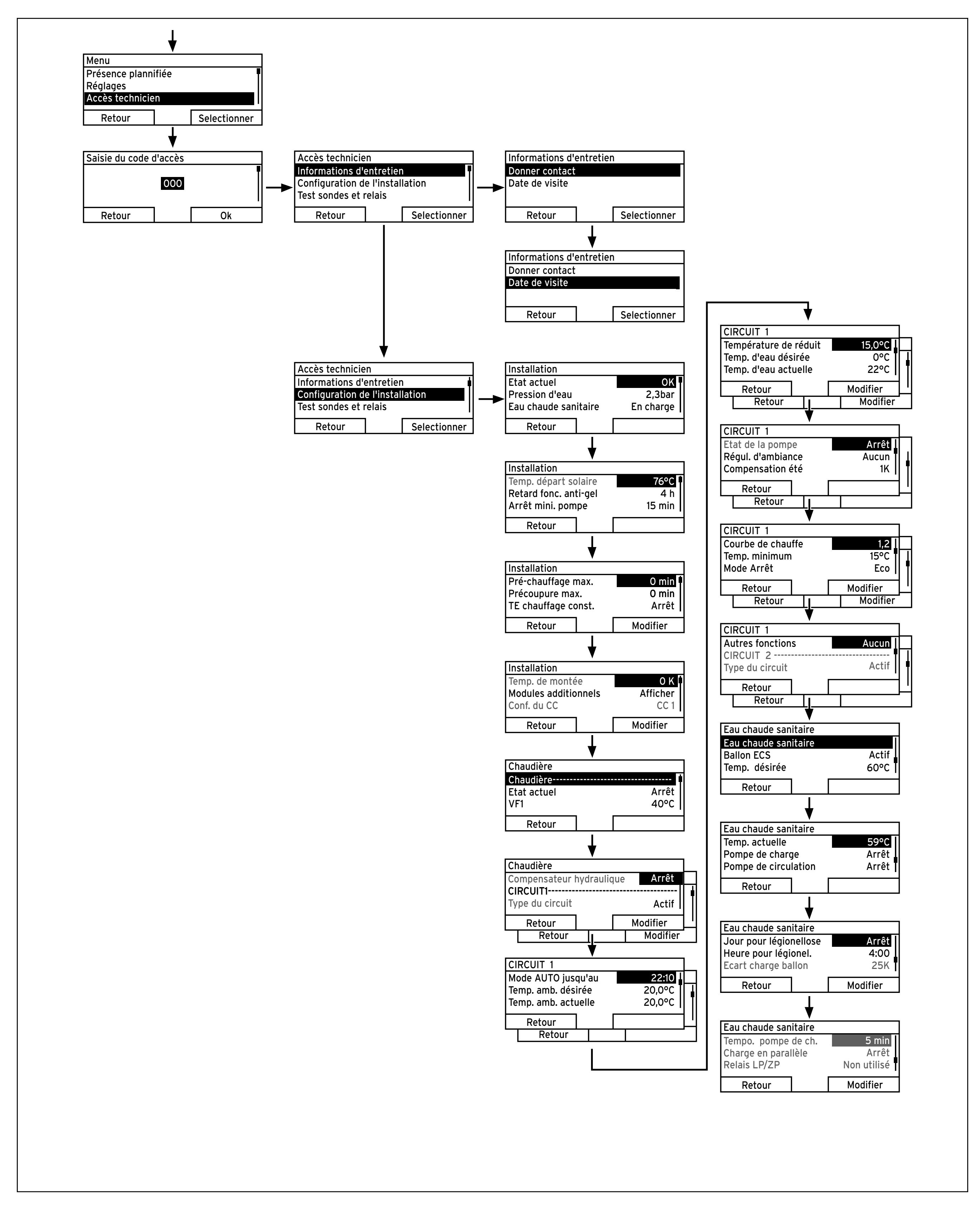


Fig. 7.1 Structure des menus du niveau réservé à l'installateur ("Accès technicien"), partie 1

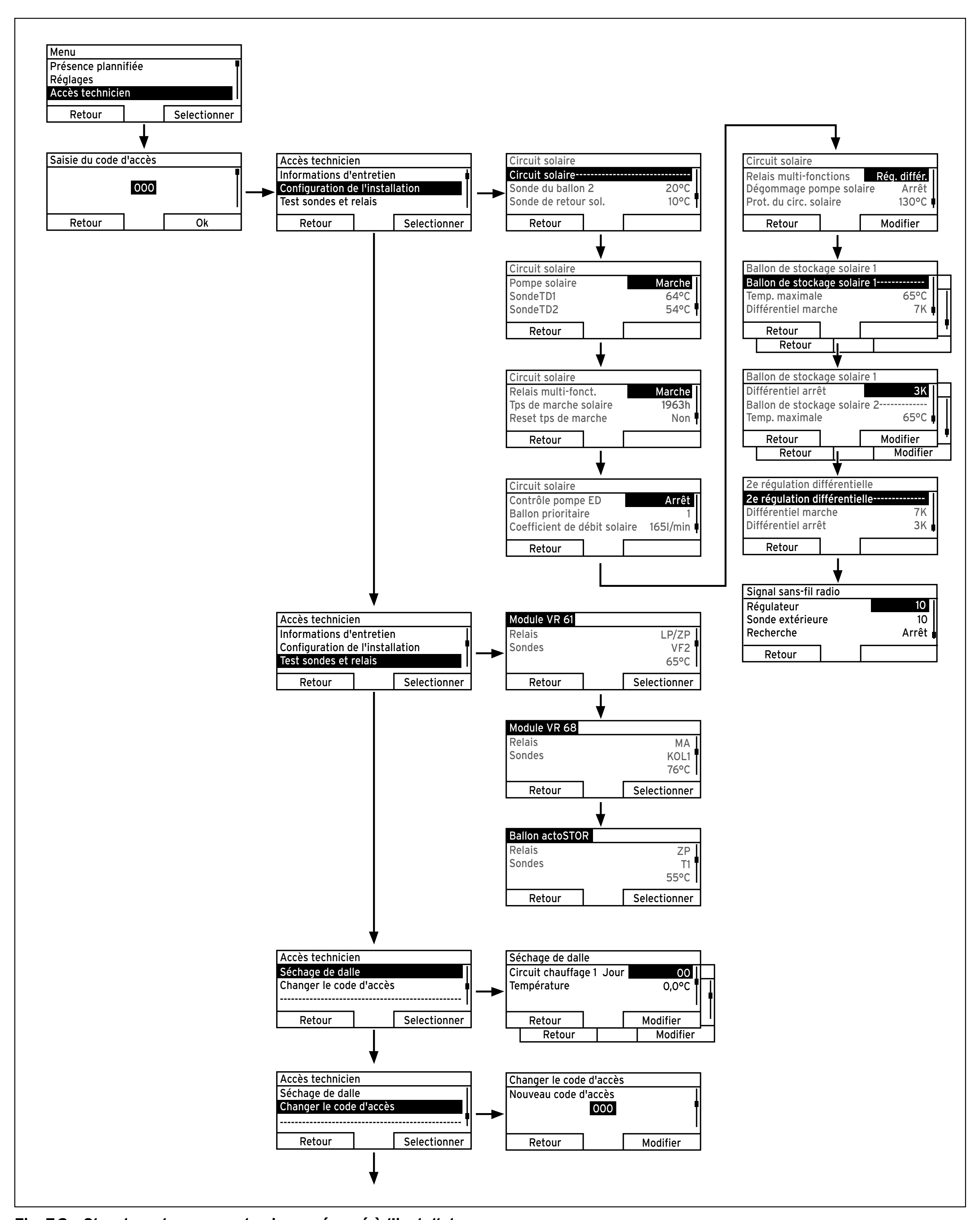


Fig. 7.2 Structure des menus du niveau réservé à l'installateur ("Accès technicien"), partie 2

7.2 Aperçu du niveau réservé à l'installateur

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Propre réglage
				min.	max.				
Accès technicien			Saisie du code d'accès	000	999	-	1	000	
	Informations d'entretien	Donner contact	Entreprise	1	11	Caractères	A à Z, 0 à 9, espace		
			Téléphone	1	12	Caractères	0 à 9, espace, trait d'union		
		Date de visite	Prochaine visite le			Date		01.01.11	
	Configuration de l'installation		Installation						
			Etat actuel	Valeur actuelle*		-			
			Pression d'eau	Valeur actuelle		bar			
			Eau chaude sanitaire	Valeur actuelle		°C			
			Temp. solaire [1]	Valeur actuelle		°C			
			Retard fonc. anti-gel	0	12	h	1	4	
			Temps de blocage de la pompe	Arrêt, 5	60	min	1	15	
			Pré-chauffage max.	0	300	min	10	0	
			Précoupure max.	0	120	min	10	0	
			TE chauffage const.	Arrêt, -25	10	°C	1	Arrêt	
			Temp. de montée [2]	0	15	K		0	
			Modules additionnels	Afficher			Version logicielle		
			Conf. du CC [2]				CC 1, CC 2, CC 1 et 2	CC 1	

Tab. 7.1 Aperçu du niveau réservé à l'installateur

1) Apparaît uniquement si le module solaire VR 68/2 est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 est raccordé.
3) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 ou le module solaire VR 68/2 est raccordé.
4) Apparaît uniquement si le ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL est raccordé.
5) Apparaît uniquement si la télécommande VR 81/2 est raccordée.
6) Apparaît uniquement si aucun module mélangeur VR 61/2 n'est raccordé.
7) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
8) Apparaît uniquement si la station solaire VMS est raccordée.
* L'état "OK" est affiché si aucun dérangement n'est présent. En cas de présence d'un dérangement, "Erreur" est affiché ici et vous pouvez relever le message de défaut (→ **Chap. 10.2**).

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Propre réglage
				min.	max.				
Accès technicien	Configuration de l'installation		Chaudière						
			Etat actuel	Valeur actuelle			Arrêt, Chauffage, ECS		
			VF 1 (Sonde de départ 1)	Valeur actuelle					
			Compensateur hydraulique [4]	Valeur actuelle			Marche, Arrêt	Arrêt	
			CIRCUIT 1						
			Type de circuit[2]	Inactif	Actif		Inactif, Actif	Actif	
			Mode AUTO jusqu'au	Valeur actuelle		h:min			
			Temp. amb. désirée (Temp. de confort)	5	30	°C	0,5	20	
			Temp. amb. actuelle [5] (Temp. ambiante)	Valeur actuelle		°C			
			Température de réduit (Temp. réduite)	5	30	°C	0,5	15	
			Temp. d'eau désirée	Valeur actuelle		°C			
			Temp. d'eau actuelle	Valeur actuelle		°C			
			Etat de la pompe[2]	Valeur actuelle			Marche, Arrêt		
			Régulation par sonde ambiante				Aucune, Régulateur, Thermost.	Aucun	
			Compensation été	-3	30	K	1	1	
			Courbe de chauffage	0,20	4,0		0,05	1,2	
			Temp. minimum	15	90	°C	1	15	
			Mode Arrêt				Eco, Temp. réduite, Anti-gel	Eco	
			Autres fonctions	Valeur actuelle				Aucun	

Tab. 7.1 Aperçu du niveau réservé à l'installateur

1) Apparaît uniquement si le module solaire VR 68/2 est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 est raccordé.
3) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 ou le module solaire VR 68/2 est raccordé.
4) Apparaît uniquement si le ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL est raccordé.
5) Apparaît uniquement si la télécommande VR 81/2 est raccordée.
6) Apparaît uniquement si aucun module mélangeur VR 61/2 n'est raccordé.
7) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
8) Apparaît uniquement si la station solaire VMS est raccordée.
* L'état "OK" est affiché si aucun dérangement n'est présent. En cas de présence d'un dérangement, "Erreur" est affiché ici et vous pouvez relever le message de défaut (→ **Chap. 10.2**).

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Propre réglage
				min.	max.				
Accès technicien	Configuration de l'installation		CIRCUIT 2[2)]						
			Type du circuit	Inactif	Actif		Inactif, Actif, Zone	Actif	
			Mode AUTO jusqu'au	Valeur actuelle		h:min			
			Temp. amb. désirée (Temp. de confort)	5	30	°C	0,5	20	
			Temp. amb. actuelle (Temp. ambiante)	Valeur actuelle		°C			
			Température de réduit (Temp. réduite)	5	30	°C	0,5	15	
			Temp. d'eau désirée	Valeur actuelle		°C			
			Temp. d'eau actuelle	Valeur actuelle		°C			
			Etat de la pompe	Valeur actuelle			Marche, Arrêt		
			Position de la vanne	Valeur actuelle			Ouvert, Repos, Fermé		
			Régulation par sonde ambiante				Aucun, Régulateur, Thermost.	Aucun	
			Compensation été	-3	30	K	1	1	
			Courbe de chauffage	0,20	4,0		0,05	1,2	
			Temp. minimum	15	90	°C	1	15	
			Temp. maximale	15	90	°C	1	75	
			Mode Arrêt				Eco, Temp. réduite, Anti-gel	"Anti-gel"	
			Autres fonctions	Valeur actuelle			Aucun, Absence, Présence, Fête, Ch. ballon	Aucun	

Tab. 7.1 Aperçu du niveau réservé à l'installateur

1) Apparaît uniquement si le module solaire VR 68/2 est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 est raccordé.
3) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 ou le module solaire VR 68/2 est raccordé.
4) Apparaît uniquement si le ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL est raccordé.
5) Apparaît uniquement si la télécommande VR 81/2 est raccordée.
6) Apparaît uniquement si aucun module mélangeur VR 61/2 n'est raccordé.
7) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
8) Apparaît uniquement si la station solaire VMS est raccordée.
* L'état "OK" est affiché si aucun dérangement n'est présent. En cas de présence d'un dérangement, "Erreur" est affiché ici et vous pouvez relever le message de défaut (→ **Chap. 10.2**).

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Propre réglage
				min.	max.				
Accès technicien	Configuration de l'installation		Eau chaude sanitaire						
			Ballon ECS	Inactif	Actif		Actif, Inactif	Actif	
			Temp. désirée	35 7)	70	°C	1	60	
			Temp. actuelle	Valeur actuelle		°C			
			Pompe de charge	Valeur actuelle			Marche, Arrêt		
			Pompe de circulation	Valeur actuelle			Marche, Arrêt		
			Jour pour légionellose				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di, Arrêt, Lu-Di	Arrêt	
			Heure pour légionel.	0:00	23:50	h:min	10 min	4:00	
			Ecart charge ballon 3)	15	40	K	1	25	
			Tempo. pompe de ch. 3)	0	10	min	1	5	
			Charge en parallèle 2)	Arrêt	Marche		Arrêt, Marche	Arrêt	
			Relais LP/ZP 2)				Non utilisé, Pompe circ, Pompe ch.	Non utilisé	

Tab. 7.1 Aperçu du niveau réservé à l'installateur

1) Apparaît uniquement si le module solaire VR 68/2 est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 est raccordé.
3) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 ou le module solaire VR 68/2 est raccordé.
4) Apparaît uniquement si le ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL est raccordé.
5) Apparaît uniquement si la télécommande VR 81/2 est raccordée.
6) Apparaît uniquement si aucun module mélangeur VR 61/2 n'est raccordé.
7) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
8) Apparaît uniquement si la station solaire VMS est raccordée.
* L'état "OK" est affiché si aucun dérangement n'est présent. En cas de présence d'un dérangement, "Erreur" est affiché ici et vous pouvez relever le message de défaut (→ **Chap. 10.2**).

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Propre réglage
				min.	max.				
Accès technicien	Configuration de l'installation		Circuit solaire [1]						
			Sonde du ballon 2	Valeur actuelle		°C			
			Sonde de retour sol.	Valeur actuelle		°C			
			Pompe solaire	Valeur actuelle			Marche, Arrêt		
			Sonde TD1	Valeur actuelle		°C			
			Sonde TD2	Valeur actuelle		°C			
			Relais multi-fonct.	Valeur actuelle			Marche, Arrêt		
			Tps de marche solaire	Valeur actuelle		h			
			Reset tps de marche	Non	Oui		Non, Oui	Non	
			Contrôle pompe ED	Valeur actuelle			Marche, Arrêt	Arrêt	
			Ballon prioritaire	1	2		1, 2	1	
			Coefficient de débit solaire	0,0	99,0	l/min	0,5	3,5	
			Relais multi-fonctions				Rég. différ., ballon 2	Rég. différ.	
			Dégommage pompe solaire	Marche	Arrêt		Marche, Arrêt	Arrêt	
			Prot. du circ. solaire	Arrêt, 110	150	°C	1	130	
			VMS [8]						
			Pays d'installation				Pays sélectionnable	Allemagne	
			Ballon de stockage solaire 1 [1]						
			Temp. maximale	20	90	°C	1	65	
			Différentiel marche	2	25	K	1	7	
			Différentiel arrêt	1	20	K	1	3	

Tab. 7.1 Aperçu du niveau réservé à l'installateur

1) Apparaît uniquement si le module solaire VR 68/2 est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 est raccordé.
3) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 ou le module solaire VR 68/2 est raccordé.
4) Apparaît uniquement si le ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL est raccordé.
5) Apparaît uniquement si la télécommande VR 81/2 est raccordée.
6) Apparaît uniquement si aucun module mélangeur VR 61/2 n'est raccordé.
7) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
8) Apparaît uniquement si la station solaire VMS est raccordée.
* L'état "OK" est affiché si aucun dérangement n'est présent. En cas de présence d'un dérangement, "Erreur" est affiché ici et vous pouvez relever le message de défaut (→ **Chap. 10.2**).

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Propre réglage
				min.	max.				
Accès technicien	Configuration de l'installation		Ballon de stockage solaire 2[1]						
			Temp. maximale	20	90	°C	1	65	
			Différentiel marche	2	25	K	1	7	
			Différentiel arrêt	1	20	K	1	3	
			2. régulation différentielle						
			Différentiel marche	2	25	K	1	7	
			Différentiel arrêt	1	20	K	1	3	
			Signal sans-fil radio						
			Régulateur	0	10		1		
			Sonde extérieure	0	10		1		
			Recherche	Marche	Arrêt		Marche, Arrêt	Arrêt	

Tab. 7.1 Aperçu du niveau réservé à l'installateur

1) Apparaît uniquement si le module solaire VR 68/2 est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 est raccordé.
3) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 ou le module solaire VR 68/2 est raccordé.
4) Apparaît uniquement si le ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL est raccordé.
5) Apparaît uniquement si la télécommande VR 81/2 est raccordée.
6) Apparaît uniquement si aucun module mélangeur VR 61/2 n'est raccordé.
7) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
8) Apparaît uniquement si la station solaire VMS est raccordée.
* L'état "OK" est affiché si aucun dérangement n'est présent. En cas de présence d'un dérangement, "Erreur" est affiché ici et vous pouvez relever le message de défaut (→ **Chap. 10.2**).

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Propre réglage
				min.	max.				
	Test sondes et relais		Selectionner module	-	-	-	Modules d'extension raccordés		
			VR 61 [2]						
			Relais			-	LP/ZP, HK1-P, HK2 AUF, HK2 ZU, HK2-P		
			Sondes				VF2	VF2	
			VR 68 [1]						
			Relais	-	-	-	MA, KOL1-P, LEG-P		
			Sondes				KOL1, SP1, SP2, Retour, TD1, TD2		
			actoSTOR [4]						
			Relais	-	-	-	ZP, P1, P2, AL		
			Sondes				T1, T2, T3, T4, Anode		
Accès technicien	Séchage de dalle		Circuit chauffage 1 Jour [6]	00	29	Jour	1	00	
			Température[6]	Valeur act.	45	°C			
			Circuit chauffage 2 Jour [2]	00	29	Jour	1	00	
			Température	Valeur act.	45	°C			
	Changer le code d'accès		Nouveau code d'accès	000	999		1	000	

Tab. 7.1 Aperçu du niveau réservé à l'installateur

1) Apparaît uniquement si le module solaire VR 68/2 est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 est raccordé.
3) Apparaît uniquement si le module mélangeur VR 61/2 ou le module solaire VR 68/2 est raccordé.
4) Apparaît uniquement si le ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL est raccordé.
5) Apparaît uniquement si la télécommande VR 81/2 est raccordée.
6) Apparaît uniquement si aucun module mélangeur VR 61/2 n'est raccordé.
7) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
8) Apparaît uniquement si la station solaire VMS est raccordée.
* L'état "OK" est affiché si aucun dérangement n'est présent. En cas de présence d'un dérangement, "Erreur" est affiché ici et vous pouvez relever le message de défaut (→ **Chap. 10.2**).

8 Description fonctionnelle

L'élément de la liste "Accès technicien" au niveau de sélection 1 de la structure des menus comprend cinq sous-éléments avec d'autres niveaux de sélection :
- Informations d'entretien
- Configuration de l'installation
- Test sondes et relais
- Fonction séchage de dalle
- Changer le code d'accès

Des fonctions avec des possibilités de lecture et des fonctions avec des possibilités de réglage sont regroupées respectivement sous ces niveaux.

La liste du deuxième niveau de sélection "Configuration de l'installation" est structurée en fonction des composants de l'installation de chauffage :
- Installation
- Chaudière
- CIRCUIT 1
- Eau chaude sanitaire
- Signal sans-fil radio

Si un module d'extension VR 61/2 est raccordé, additionnellement :
- CIRCUIT 2

Si un module d'extension VR 68/2 est raccordé, additionnellement :
- Circuit solaire
- Ballon de stockage solaire 1
- Ballon de stockage solaire 2
- 2. régulation différentielle

8.1 Informations d'entretien

8.1.1 Donner contact

Menu → Accès technicien → Informations d'entretien → Donner contact
Vous pouvez entrer vos données de contact (nom de la société et numéro de téléphone) dans le régulateur.
Lorsque la date de la prochaine échéance de maintenance est atteinte, l'utilisateur peut afficher ces données sur l'écran du régulateur.
Vous devez parcourir et régler séparément chaque position correspondant au nom de la société et au numéro de téléphone.

8.1.2 Entrée de la date de maintenance

Menu → Accès technicien → Informations d'entretien → Date de visite
Vous pouvez enregistrer dans le régulateur la date (jour, mois, année) pour la prochaine maintenance périodique.
Lorsque la date de la prochaine échéance de maintenance est atteinte, le message "Entretien" apparaît au niveau de l'affichage de base du régulateur.
Si une date de maintenance est enregistrée dans l'appareil de chauffage, alors le message "Entretien chaudière" apparaît sur l'appareil de chauffage à l'échéance de cette date.
Le message est désactivé lorsque :
- la date se trouve dans le futur,
- la date initiale 01.01.2011 est réglée.

8.2 Configuration de l'installation : Installation

8.2.1 Relevé de l'état de l'installation

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Etat actuel
Cette fonction permet de relever l'état de l'installation de chauffage. Le message "OK" apparaît si aucun dérangement n'est présent. L'état "Erreur" apparaît si un dérangement est présent. La liste des messages de défaut est affichée si vous pressez la touche de fonction de droite.
Les messages de défaut sont décrits au (→ **Chap. 1.2**).

8.2.2 Relevé de la pression d'eau de l'installation de chauffage

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Pression d'eau
Cette fonction vous permet de relever la pression d'eau de l'installation de chauffage si l'appareil de chauffage met à disposition cette information.

8.2.3 Relevé de l'état de la production d'eau chaude

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Eau chaude sanitaire
Cette fonction vous permet de relever l'état de la production d'eau chaude ("Chargée", "En charge").

8.2.4 Relevé de la température du capteur

Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Temp. départ solaire
Cette fonction vous permet de relever la température actuelle au niveau de la sonde du capteur.

8.2.5 Réglage de la temporisation de la protection antigel

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Retard fonc. antigel
Cette fonction vous permet de retarder l'activation de la fonction de protection antigel en réglant une temporisation.
La fonction de protection antigel garantit la protection antigel au sein de l'installation de chauffage pour tous les circuits de chauffage raccordés, en modes de fonctionnement "Arrêt" et "Eco" (en dehors de la plage horaire réglée).
Si la température extérieure descend en-dessous de 3 °C, la température ambiante de consigne est réglée sur la température d'abaissement réglée. La pompe du circuit de chauffage est mise en marche.
Si la température ambiante mesurée est inférieure à la température d'abaissement réglée, la protection antigel est également activée (indépendamment de la température externe mesurée).
Si vous réglez une temporisation, la fonction de protection antigel est désactivée pendant cette durée.
Cette fonction est uniquement active si le réglage "Eco" est sélectionné pour la fonction "Mode Arrêt".

8.2.6 Réglage du temps de blocage de la pompe

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Arrêt mini. pompe
Afin de faire des économies d'énergie, vous pouvez régler un temps de blocage de la pompe pendant lequel la pompe du circuit de chauffage reste arrêtée.
Le régulateur contrôle pour chaque circuit de chauffage si la température de départ mesurée se situe 2 K au-dessus de la valeur de consigne calculée. Si cela est le cas pendant une durée de 15 minutes, alors la pompe du circuit de chauffage concerné est désactivée pendant le temps de blocage réglé. Le mélangeur reste dans sa position actuelle.
Le cas échéant, le temps de blocage réglé est raccourci en fonction de la température extérieure.
Exemple :
Temps de blocage réglé = 60 minutes
Température extérieure 20 °C = temps de blocage 60 minutes
Température extérieure 3 °C = temps de blocage 5 minutes

8.2.7 Réglage du temps de préchauffage maximal

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Pré-chauffage max.
Cette fonction vous permet de démarrer la fonction de chauffage des circuits de chauffage pendant une durée définissable avant la première plage horaire de la journée, afin que la température ambiante de consigne soit déjà atteinte au début de la première plage horaire.
Le début du réchauffement est défini en fonction de la température extérieure (TE) :
TE ≤ à –20 °C : durée du temps de préchauffage réglée
TE ≥ à +20 °C : pas de préchauffage
Un calcul linéaire a lieu pour la durée du préchauffage entre ces deux valeurs.

8.2.8 Réglage du temps de précoupure maximal

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Précoupure max.
Vous pouvez empêcher un réchauffement inutile de l'installation de chauffage juste avant un temps d'abaissement défini en spécifiant un temps de précoupure (coupure anticipée).
Le régulateur détermine la période effective en fonction de la température extérieure.
Réglez ici la période maximale souhaitée par l'utilisateur.
Si la température extérieure est de -20 °C, il ne se produit aucune précoupure.
Si la température extérieure est de +20 °C, alors le temps de précoupure maximal réglé est activé.
Pour les températures extérieures comprises entre -20 °C et +20 °C, le régulateur calcule une valeur qui correspond à une évolution linéaire entre -20 °C et +20 °C.



Le calcul s'effectue pour le jour entamé. L'heure de démarrage la plus tôt est 0:00 heure. Pour un temps de précoupure réglé sur 120 minutes et une plage horaire de 0:00 à 01:00 heure, le temps de précoupure ne démarre pas à 23:00 heure du jour précédent, mais seulement à 0:00 heure.

8.2.9 Réglage de la limite de température pour le chauffage en continu

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → TE chauffage const.
La "température extérieure de chauffage en continu" est une valeur de température définissable à partir de laquelle le chauffage s'effectue en continu avec la température ambiante de consigne / courbe de chauffage affectée au circuit de chauffage en dehors de la plage horaire réglée.
Cette fonction permet de définir une valeur pour la température extérieure à laquelle il n'en résulte plus d'abaissement de nuit ou de coupure totale en atteignant ou en parvenant sous cette température.

8.2.10 Réglage de surélévation de température

Uniquement si le module VR 61/2 est raccordé
Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Décalage de courbe
La surélévation de température permet d'augmenter la valeur de consigne actuelle du circuit du mélangeur selon la valeur réglée.
Cette fonction permet de réchauffer en mode de réchauffement matinal le circuit du mélangeur à la température de consigne (même si la température de la chaudière correspond à la valeur de consigne), bien que le mélange fixe abaisse fortement la température du mélangeur.
La fonction permet en outre une plage de régulation optimale pour le fonctionnement du mélangeur. Un fonctionnement stable est uniquement possible si le mélangeur ne doit que rarement être déplacé en butée. Ceci permet de garantir une meilleure qualité de régulation.

8.2.11 Relevé de la version logicielle

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Modules additionnels
Cette fonction vous permet de relever les versions des logiciels de l'écran, de la chaudière, du récepteur radio, de la sonde extérieure et de tous les modules additionnels raccordés par eBUS.

8.2.12 Configuration du circuit chauffage

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Configuration du circuit chauffage
Cette fonction vous permet de définir sur quel(s) circuit(s) de chauffage doit agir le mode de fonctionnement réglé au niveau utilisateur.
Exemple :
Deux circuits de chauffage sont raccordés et vous réglez CIRCUIT 1. Vous activez le mode automatique pour les deux circuits de chauffage par la touche de fonction gauche "Menu → Réglages → Modes". Si à présent l'utilisateur modifie le mode de fonctionnement sur "Confort" par le biais de la touche de fonction de droite "Modes", alors le mode de fonctionnement est uniquement modifié pour le CIRCUIT 1. Le CIRCUIT 2 continue de fonctionner en "Mode Automatique".

8.3 Configuration de l'installation : Chaudière

8.3.1 Relevé de l'état de la chaudière

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Chaudière ----] → Etat actuel
Cette fonction vous permet de relever l'état actuel de la chaudière (appareil de chauffage) : "Arrêt", "Mode de chauffage", "Préparation".

8.3.2 Relevé de la valeur de la sonde de température VF1

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Chaudière ----] → Sonde de départ 1
Cette fonction vous permet de relever la valeur actuelle de la sonde de température VF 1.

8.3.3 Activation du compensateur hydraulique

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Chaudière ----] → Compensateur hydraulique
Uniquement avec ballon actoSTOR VIH RL raccordé
Cette fonction vous permet de régler au niveau du régulateur si le ballon d'eau chaude sanitaire est raccordé à l'appareil de chauffage via un compensateur hydraulique.

8.4 Configuration de l'installation : CIRCUIT 1 et le cas échéant CIRCUIT 2

8.4.1 Activation des circuits de chauffage

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Type du circuit
Cette fonction vous permet de définir si le "CIRCUIT 1" ou le cas échéant le "CIRCUIT 2" (si un module d'extension VR 61/2 est raccordé) ou "Zone" (CIRCUIT 2 sans vanne mélangeuse) sont respectivement actifs ou désactivés.
CIRCUIT 1 est toujours défini en tant que circuit de la chaudière, et CIRCUIT 2 toujours en tant que circuit du mélangeur.

8.4.2 Relevé de la fin de la plage horaire actuelle

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Mode AUTO jusqu'au
Cette fonction vous permet de relever si une plage horaire réglée est actuellement active pour un circuit de chauffage en mode de fonctionnement "Auto" et quelle en est la durée restante. A cet égard, le régulateur doit se trouver en "Mode Automatique". L'indication s'effectue en h:min.

8.4.3 Réglage de la température ambiante de consigne

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Temp. amb. désirée
Cette fonction vous permet de régler la température ambiante de consigne souhaitée, séparément pour chaque circuit de chauffage.

8.4.4 Relevé de la température ambiante actuelle

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Temp. amb. actuelle
Cette fonction vous permet de relever la valeur actuelle de la sonde de température ambiante intégrée dans le régulateur.

8.4.5 Réglage de la température de nuit (température d'abaissement)

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Température de réduit
Cette fonction vous permet de régler la température de nuit souhaitée (température d'abaissement), séparément pour chaque circuit de chauffage. La température de nuit est la température à laquelle le chauffage doit être abaissé durant les périodes de faibles besoins en chaleur (p. ex. la nuit).

8.4.6 Relevé de la température de départ de consigne

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Temp. d'eau désirée
Cette fonction vous permet de relever la température de départ de consigne, séparément pour chaque circuit de chauffage.

8.4.7 Relevé de la température de départ actuelle

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Temp. d'eau actuelle
Cette fonction vous permet de relever la température de départ réelle actuelle, séparément pour chaque circuit de chauffage.

8.4.8 Relevé de l'état de la pompe du circuit de chauffage

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Etat de la pompe
Uniquement si le module VR 61/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de relever l'état actuel ("Marche", "Arrêt") de la pompe du circuit de chauffage, séparément pour chaque circuit de chauffage.

8.4.9 Relevé de l'état du mélangeur de circuit de chauffage

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 2 ----] → Position de la vanne
Cette fonction vous permet de relever l'état actuel ("Ouvert", "Fermé", "Repos") du mélangeur du CIRCUIT 2.

8.4.10 Activation de la régulation par sonde ambiante

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Régul. d'ambiance
Cette fonction vous permet de définir si la sonde de température intégrée dans le régulateur ou dans la télécommande doit être utilisée.
Condition préalable : le régulateur n'est pas intégré dans l'appareil de chauffage, mais fixé au mur, ou la télécommande VR 81/2 est connectée.

Aucune :
La sonde de température n'est pas utilisée pour la régulation.

Régulateur :
La sonde de température intégrée mesure la température ambiante actuelle dans la pièce de référence. Cette valeur est comparée à la température ambiante de consigne et, en cas de différence, conduit à une adaptation de la température de départ de chauffage par l'intermédiaire de ce que l'on appelle la "température ambiante de consigne effective".
Température ambiante de consigne effective = température ambiante de consigne réglée + (température ambiante de consigne réglée - température ambiante de consigne mesurée).
La température ambiante de consigne effective est utilisée pour le régulation à la place de la température ambiante de consigne réglée.

Thermostat :
Fonction identique à la fonction régulateur, mais le circuit de chauffage est coupé en plus si la température ambiante mesurée est supérieure de 2/16 K à la température ambiante désirée.
Si la température ambiante baisse de nouveau à 3/16 K sous la température ambiante désirée, le circuit de chauffage est réenclenché.
L'utilisation de la régulation par sonde ambiante permet d'obtenir, en relation avec un choix judicieux de la courbe de chauffage, une régulation optimale de l'installation de chauffage.

8.4.11 Activation de la détection automatique du mode été

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Compensation été
Cette fonction vous permet de définir si, compte tenu d'un calcul de température, le régulateur doit activer automatiquement le mode "Eté" globalement pour tous les circuits de chauffage. Le régulateur reste en mode automatique.
Vous activez la fonction en paramétrant une valeur de compensation (en K). Le régulateur active le mode "Eté" lorsque la température extérieure est supérieure ou égale à la température ambiante de consigne actuelle + la valeur de référence réglée. La température ambiante de consigne correspond p. ex. la nuit à la température d'abaissement. Le régulateur désactive le mode "Eté" lorsque la température extérieure est inférieure à la température ambiante de consigne + la valeur de référence réglée - 1 K.

8.4.12 Réglage de la courbe de chauffage

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Courbe de chauffe
Si le réglage de la courbe de chauffage n'est plus suffisant pour réguler le climat de la pièce d'habitation aux souhaits de l'utilisateur, vous pouvez adapter le réglage de la courbe de chauffage effectué lors de l'installation.

8.4.13 Réglage de la température de départ minimale pour les circuits de chauffage

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Temp. minimum
Vous pouvez indiquer une valeur minimale de température de départ pour chaque circuit de chauffage, sous laquelle la régulation ne doit pas parvenir. Le régulateur compare la température de départ calculée à la valeur de température minimale réglée et, en cas de différence, effectue la régulation sur la valeur la plus grande.

8.4.14 Réglage de la température de départ maximale pour le circuit du mélangeur

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 2 ----] → Temp. maximale
Uniquement si le module VR 61/2 est raccordé
Vous pouvez indiquer une valeur maximale de température de départ pour le CIRCUIT 2, au-dessus de laquelle la régulation ne doit pas parvenir. Le régulateur compare la température de départ calculée à la valeur de température maximale réglée et, en cas de différence, effectue la régulation sur la valeur la plus petite.

8.4.15 Relevé de l'état des modes de fonctionnement spéciaux

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Autres fonctions
Cette fonction vous permet de relever si un mode de fonctionnement spécial (fonction spéciale), tel que p. ex. la fonction "arrêt occasionnel", etc., est actif pour un circuit de chauffage.

8.4.16 Spécification des comportements de régulation en dehors des plages horaires

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1/2 ----] → Mode Arrêt
Cette fonction vous permet de spécifier séparément pour chaque circuit de chauffage le comportement du régulateur en mode automatique en dehors des plages horaires actives.
Réglage usine : Eco
Il est possible de sélectionner trois comportements de régulation, que vous pouvez encore adapter davantage par l'utilisation de la régulation par sonde ambiante :
- **Protection antigel :** La fonction de chauffage est désactivée et la fonction de protection antigel est active. La pompe du circuit de chauffage est arrêtée. Si un deuxième circuit de chauffage est raccordé, la pompe du circuit de chauffage est arrêtée et le mélangeur du circuit de chauffage est fermé. La température extérieure est surveillée. Si la température extérieure baisse en-dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la pompe du circuit de chauffage pendant 10 minutes après l'écoulement de la temporisation de la protection antigel. Si un deuxième circuit de chauffage est raccordé, le mélangeur du circuit de chauffage reste fermé. Après l'écoulement du temps, le régulateur contrôle si la température de départ est inférieure à 13 °C. Si la température est supérieure à 13 °C, la pompe du circuit de chauffage est arrêtée. Si un deuxième circuit de chauffage est raccordé, la température de la sonde VF2 est exploitée et la pompe du circuit de chauffage est arrêtée en cas de température supérieure à 13 °C. Si la température est inférieure à 13 °C, le régulateur active la fonction de

chauffage et libère la pompe du circuit de chauffage. Le régulateur active la température ambiante de consigne sur 5 °C et contrôle à nouveau si la température extérieure a atteint 4 °C. Si la température extérieure est supérieure à 4 °C, il désactive la fonction de chauffage et arrête la pompe du circuit de chauffage.

- **ECO :** La fonction de chauffage est désactivée.
  Si un deuxième circuit de chauffage est raccordé, la pompe du circuit de chauffage est arrêtée et le mélangeur du circuit de chauffage est fermé. La température extérieure est surveillée. Si la température extérieure baisse en-dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la fonction de chauffage après l'écoulement de la temporisation de la protection antigel. La pompe du circuit de chauffage est libérée.
  Si un deuxième circuit de chauffage est raccordé, la pompe du circuit de chauffage et le mélangeur du circuit de chauffage sont libérés. Le régulateur régule la température ambiante de consigne sur la "température de nuit" réglée. Malgré la fonction de chauffage activée, le brûleur est uniquement actif en cas de besoin. La fonction de chauffage reste activée jusqu'à ce que la température extérieure dépasse 4 °C ; le régulateur désactive ensuite à nouveau la fonction de chauffage, mais la surveillance de la température extérieure reste active.
- **Température de réduit (température de nuit) :** La fonction de chauffage est enclenchée et la température ambiante de consigne est activée sur la "température de nuit" réglée et régulée sur la "température de nuit".

8.5 Configuration de l'installation : Eau chaude sanitaire

8.5.1 Réglage de la température de consigne pour le ballon d'eau chaude sanitaire (température d'eau chaude désirée)

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Temp. désirée
Cette fonction vous permet de définir la température de consigne pour un ballon d'eau chaude sanitaire raccordé (paramètre "Température désirée").
A cet égard, la température pour le ballon d'eau chaude sanitaire doit être réglée sur la valeur maximale au niveau de l'appareil de chauffage.
Vous devez sélectionner la température de façon à couvrir tout juste les besoins en chaleur de l'utilisateur.

8.5.2 Relevé de la température réelle du ballon d'eau chaude sanitaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Temp. actuelle
Cette fonction vous permet de relever la valeur de mesure actuelle de la sonde du ballon SP1.

8.5.3 Relevé de l'état de la pompe de charge

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Pompe de charge
Cette fonction vous permet de relever l'état de la pompe de charge ("Marche", "Arrêt").

8.5.4 Relevé de l'état de la pompe de circulation

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Pompe de circulation
Cette fonction vous permet de relever l'état de la pompe de circulation ("Marche", "Arrêt").

8.5.5 Définition du jour pour l'exécution de la fonction de protection anti-légionnelles

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Jour pour légionellose
Cette fonction vous permet de définir un jour ou un bloc de jours pour l'exécution de la fonction de protection anti-légionnelles.
Si la protection anti-légionnelles est activée, le ballon et les conduites d'eau chaude correspondantes sont réchauffés à une température supérieure à 60 °C le jour ou le bloc de jours défini. A cet égard, la valeur de la température de consigne du ballon est augmentée automatiquement à 70 °C (avec une hystérésis de 5 K). La pompe de circulation est mise en marche.
La fonction est arrêtée automatiquement lorsque la sonde du ballon SP1 détermine pendant plus de 60 minutes une température > à 60 °C ou après l'écoulement d'une durée de 120 minutes (afin d'éviter une "suspension" de cette fonction en puisant simultanément de l'eau).
Réglage usine = "Arrêt", signifie pas de protection anti-légionnelles (du fait du risque d'ébouillantement) !

Si la fonction "Jours absence" a été planifiée, alors la fonction de protection anti-légionnelles n'est pas activée pendant ces jours. Elle sera activée directement le premier jour après l'écoulement de la fonction "Jours absence" et exécutée à l'heure définie du jour / bloc de jours spécifié (→ **Chap. 2.1.1**).
Exemple :
La fonction de protection anti-légionnelles doit être exécutée hebdomadairement le mardi à 08:00 heure. La fonction planifiée "Jours absence" prend fin le dimanche à 24:00 heure. La fonction de protection anti-légionnelles sera activée le lundi à 00:00 heure et exécutée le mardi à 08:00 heure.

8.5.6 Définition de l'heure pour l'exécution de la fonction de protection anti-légionnelles

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Heure pour légionel.
Cette fonction vous permet de définir l'heure pour l'exécution de la fonction de protection anti-légionnelles.
En atteignant l'heure du jour ou du bloc de jours défini, la fonction est démarrée automatiquement si la fonction "Jours absence" (vacances) n'est pas planifiée.

8.5.7 Définition d'une valeur de correction pour la charge du ballon d'eau chaude sanitaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Ecart charge ballon
Uniquement avec module VR 61/2 ou VR 68/2 raccordé
Cette fonction vous permet de définir une valeur de correction (K) pour la température d'eau chaude souhaitée. Le ballon d'eau chaude sanitaire est alors chargé à la température résultant de la somme entre la température d'eau chaude désirée et cette valeur de correction.

8.5.8 Définition du temps de post-fonctionnement de la pompe de charge

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Tempo. pompe de ch.
Cette fonction vous permet de définir un temps de post-fonctionnement de la pompe de charge. La température de départ élevée nécessaire pour la charge du ballon est encore alimentée au ballon d'eau chaude sanitaire par le biais du post-fonctionnement de la pompe de charge avant que les circuits de chauffage, notamment le circuit chaudière, sont à nouveau validés pour la fonction de chauffage.
Lorsque la charge du ballon est terminée ("température d'eau chaude désirée" atteinte), le régulateur arrête l'appareil de chauffage. Le temps de post-fonctionnement de la pompe de charge commence. Le régulateur arrête automatiquement la pompe de charge après l'écoulement du temps de post-fonctionnement.
Si un ballon d'eau chaude sanitaire VIH RL est raccordé directement à l'appareil de chauffage, la fonction n'a aucun effet.

8.5.9 Activation de la charge parallèle (ballon d'eau chaude sanitaire et circuit du mélangeur)

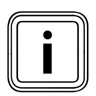
Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Charge en parallèle
Cette fonction vous permet de définir que le circuit du mélangeur raccordé continue d'être chauffé pendant une charge du ballon d'eau chaude sanitaire.

Lorsque la charge parallèle est activée, l'alimentation du circuit du mélangeur reste active pendant la charge du ballon. Tant qu'un besoin de chauffage est présent au niveau du circuit du mélangeur, le régulateur ne désactive pas la pompe du circuit de chauffage intégrée dans le circuit du mélangeur.
Le CIRCUIT 1 est toujours désactivé lors de la charge du ballon.

8.5.10 Réglage de la sortie de relais de la pompe de charge et de la pompe de circulation

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Relais LP/ZP
Uniquement si le module VR 61/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de configurer la sortie LP/ZP du module VR 61/2. Pour un schéma hydraulique réalisé, vous pouvez activer le pilotage souhaité d'une pompe de charge (LP) ou d'une pompe de circulation (ZP) par le régulateur. Le réglage "Non connecté" signifie que la sortie n'est pas utilisée sur le module VR 61/2.

8.6 Configuration de l'installation : Circuit solaire



Non valable en combinaison avec une station solaire VMS.

8.6.1 Relevé de la valeur de la sonde du ballon SP2

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Sonde du ballon 2
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de relever la valeur de mesure actuelle de la sonde du ballon SP2.

8.6.2 Relevé de la valeur de la sonde de production d'énergie solaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Sonde de retour sol.
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de relever la valeur de mesure actuelle de la sonde de production d'énergie solaire.

8.6.3 Relevé de l'état de la pompe solaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Pompe solaire
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de relever l'état actuel de la pompe solaire ("Marche", "Arrêt").

8.6.4 Relevé de la valeur de la sonde TD1

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Sonde TD1
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de relever la valeur de mesure actuelle de la sonde de ballon TD1.

8.6.5 Relevé de la valeur de la sonde TD2

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Sonde TD2
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de relever la valeur de mesure actuelle de la sonde de ballon TD2.

8.6.6 Relevé de l'état du relais multi-fonctions

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Relais multi-fonct.
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de relever l'état actuel du relais multi-fonctions ("Marche", "Arrêt").

8.6.7 Relevé de la durée de fonctionnement de la pompe solaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Tps de marche solaire
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de relever les heures de fonctionnement de la pompe solaire depuis la mise en fonctionnement ou depuis la dernière réinitialisation.

8.6.8 Réinitialisation de la mesure de la durée de fonctionnement de la pompe solaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Reset tps de marche
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de remettre à 0 la mesure du temps de fonctionnement total en heures de la pompe solaire.

8.6.9 Activation du contrôle de différence de mise en marche de la pompe solaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Contrôle pompe ED
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de maintenir le circuit solaire le plus longtemps possible sur la valeur d'enclenchement et par conséquent en service. A cet égard, la pompe est mise en marche et arrêtée à intervalles périodiques en fonction de la différence entre la température du capteur et la température inférieure du ballon.
En atteignant la différence de mise en marche, la fonction est démarrée avec un facteur de marche de 30 % – c'est-à-dire que la pompe est enclenchée pendant 18 secondes, puis arrêtée pendant 42 secondes.
Si la différence de température augmente, le facteur de marche est augmenté (p. ex. pompe enclenchée pendant 45 secondes, puis arrêtée pendant 15 secondes). Si la différence de température baisse, la durée de mise en marche est réduite (p. ex. marche pendant 20 secondes, puis arrêt pendant 40 secondes). La durée de la période est toujours d'une minute.

8.6.10 Définition de la priorité pour la charge du ballon d'eau chaude sanitaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Ballon prioritaire
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Dans le cas d'installations composées de plus d'un ballon d'eau chaude sanitaire à chargement solaire, le ballon prioritaire sera chargé en priorité. Cette fonction vous permet de définir un ballon prioritaire.
1 = ballon d'eau chaude sanitaire 1 : ballon avec la sonde de ballon SP1
2 = ballon d'eau chaude sanitaire 2 : ballon avec la sonde de ballon TD1
Cette fonction est uniquement active si vous sélectionnez "2e ballon" pour le réglage du relais multi-fonctions **(→ Chap. 8.6.12)**.

8.6.11 Réglage du débit du circuit solaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Coefficient de débit solaire
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de régler le débit pour le circuit solaire. Le réglage correct du débit est nécessaire pour que la production d'énergie solaire puisse être calculée correctement.
Le réglage du débit dépend du réglage de la pompe solaire. Un réglage incorrect entraîne un calcul erroné de la production d'énergie solaire.

8.6.12 Définition du réglage pour le relais multi-fonctions

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Relais multifonctions
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de définir si, en fonction du schéma hydraulique installé, une régulation différentielle doit avoir lieu ou si le deuxième ballon d'eau chaude sanitaire doit être chargé.

8.6.13 Brève activation du fonctionnement de la pompe solaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Dégommage pompe solaire
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet d'activer un bref fonctionnement de la pompe solaire, afin d'accélérer la saisie de la température du capteur.
Selon le type de construction, il en résulte pour certains capteurs un retard lors de la détermination de la valeur de mesure relative à la saisie de la température. Cette fonction permet de raccourcir le retard.
Lorsque la fonction "Dégommage pompe solaire" est activée, la pompe solaire est enclenchée pendant 15 secondes lorsque la température a augmenté de 2 K/heure au niveau de la sonde du capteur. De ce fait, le liquide solaire réchauffé est transporté plus rapidement vers le point de mesure.
Si la différence de température entre le capteur et le ballon dépasse la différence de mise en marche réglée, la pompe solaire fonctionne aussi longtemps que nécessaire pour réchauffer le ballon (régulation différentielle).

8.6.14 Réglage de la fonction de protection du circuit solaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] → Prot. du circ. solaire
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de définir un seuil pour la température du capteur déterminée au sein du circuit solaire. Si l'énergie thermique solaire existante dépasse le besoin en chaleur actuel (p. ex. tous les ballons d'eau chaude sanitaire sont entièrement chargés), la température peut fortement augmenter au niveau du champ de capteurs.
Si la température de protection réglée est dépassée au niveau du champ de capteurs, la pompe solaire est arrêtée à des fins de protection du circuit solaire (pompe, vannes, etc.) contre toute surchauffe. Après le refroidissement (hystérésis 30 K), la pompe solaire est remise en marche.
Ce paramètre de réglage n'est pas affiché en combinaison avec une station solaire VMS. La station solaire dispose d'une propre fonction de protection qui est toujours active.

8.6.15 Définition de la température maximale du ballon solaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] [Ballon de stockage solaire 1/2 ----] → Temp. maximale
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de définir une valeur maximale en tant que limitation de la température du ballon solaire, afin de garantir un rendement aussi élevé que possible du circuit de chauffage solaire du ballon, et simultanément une protection antitartre.
La valeur maximale des sondes de ballon SP1 et SP2 est utilisée pour la mesure.
La sonde de ballon TD1 est utilisée pour le deuxième ballon d'eau chaude sanitaire (piscine).
Si la température maximale réglée est dépassée, le régulateur désactive la pompe solaire.
Une charge solaire est seulement validée lorsque la température relevée au niveau du capteur actif est redescendue de 1,5 K sous la température maximale.
Vous pouvez régler séparément la température maximale pour chaque ballon d'eau chaude sanitaire.
La température maximale réglée ne doit pas dépasser la température maximale admissible de l'eau pour le ballon utilisé !

8.6.16 Définition de la valeur différentielle de mise en marche pour la charge solaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] [Ballon de stockage solaire 1/2 ----] → Différentiel marche
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de définir une valeur différentielle pour le démarrage de la charge solaire. Lorsque la différence de température entre la sonde du ballon SP2 et la sonde du capteur KOL1 dépasse la valeur réglée, le régulateur met la pompe solaire en marche et le ballon solaire est chargé.
La valeur différentielle peut être définie séparément pour deux ballons solaires raccordés.

8.6.17 Définition de la valeur différentielle de coupure pour la charge solaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] [Ballon de stockage solaire 1/2 ----] → Différentiel arrêt
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de définir une valeur différentielle pour l'arrêt de la charge solaire. Lorsque la différence de température entre la sonde du ballon SP2 et la sonde du capteur KOL1 parvient sous la valeur réglée, le régulateur arrête la pompe solaire et le ballon solaire n'est plus chargé.
La valeur différentielle de coupure doit être au moins 1 K plus petite que la valeur différentielle de mise en marche réglée. Pour une valeur inférieure à 1 K, la valeur de la différence de réglage est modifiée automatiquement !
Vous pouvez définir la valeur différentielle séparément pour deux ballons solaires raccordés.

8.6.18 Définition de la valeur différentielle de mise en marche pour la deuxième régulation différentielle

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] [2e régulation différentielle ----] → Différentiel marche
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de définir une valeur différentielle pour le démarrage de l'assistance solaire.
Si la différence de température entre la sonde de ballon TD1 et la sonde de température TD2 intégrée dans le retour du circuit solaire dépasse la valeur réglée, le régulateur commande la sortie MA (relais multi-fonctions).
Cette fonction est uniquement active si "Rég. differ." est sélectionné pour le réglage du relais multi-fonctions (→ **Chap. 8.6.12**).

8.6.19 Définition de la valeur différentielle de coupure pour la deuxième régulation différentielle

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Circuit solaire ----] [2e régulation différentielle ----] → Différentiel arrêt
Uniquement si le module VR 68/2 est raccordé
Cette fonction vous permet de définir une valeur différentielle pour l'arrêt de l'assistance solaire.
Si la différence de température entre la sonde de ballon TD1 et la sonde de température TD2 intégrée dans le retour du circuit solaire parvient sous la valeur réglée, le régulateur désactive la sortie MA (relais multi-fonctions).
Cette fonction est active uniquement si "Rég. differ." est sélectionné pour le réglage du relais multifonctions (→ **Chap. 8.6.12**).

8.7 Configuration de l'installation signal sans-fil radio

8.7.1 Vérification du signal sans-fil radio entre régulateur et récepteur radio

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Signal sans-fil radio ----] → Régulateur
La qualité du signal sans-fil radio est représentée sur une échelle de 0 à 10 :
0 : aucune réception
1 : mauvaise qualité
10 : excellente qualité
L'affichage de la qualité est automatiquement mis à jour à chaque modification.
Vous devez modifier le lieu de montage du régulateur ou du récepteur radio si la valeur est inférieure à 3.
La portée de la transmission radio à l'intérieur des bâtiments dépend fortement des conditions locales (par exemple de la nature des bâtiments). En conséquence, une portée intérieure de 25 m n'est pas toujours garantie. La portée est supérieure à 100 m en dehors de locaux fermés (champ libre).

8.7.2 Vérification du signal sans-fil radio entre sonde extérieure et récepteur radio

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Signal sans-fil radio ----] → Sonde extérieure
La qualité du signal sans-fil radio est représentée sur une échelle de 0 à 10 :
0 : aucune réception
1 : mauvaise qualité
10 : excellente qualité
L'affichage de la qualité est automatiquement mis à jour à chaque modification. Cette procédure peut durer 15 minutes avec la sonde extérieure.
Vous devez modifier le lieu de montage de la sonde extérieure ou du récepteur radio si la valeur est inférieure à 3.
La portée de la transmission radio à l'intérieur des bâtiments dépend fortement des conditions locales (par exemple de la nature des bâtiments). En conséquence, une portée intérieure de 25 m n'est pas toujours garantie. La portée est supérieure à 100 m en dehors de locaux fermés (champ libre).

8.7.3 Mise en service du régulateur radio remplacé (Recherche)

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Signal sans-fil radio ----] → Recherche
Si vous avez remplacé un régulateur défectueux, cette fonction vous permet de mettre en service le nouveau régulateur (→ **Chap. 11.4.4**).

8.8 Sélection du module d'extension pour le test des capteurs / actionneurs

Menu → Accès technicien → Test sondes et relais → [sélection module]
Cette fonction vous permet de sélectionner un module d'extension raccordé pour le test des capteurs / actionneurs.
Le régulateur affiche une liste des actionneurs et des capteurs du module d'extension sélectionné.
Si vous confirmez la sélection d'un actionneur au moyen de "OK", le régulateur active le relais. Le fonctionnement de l'actionneur peut être contrôlé. Seul l'actionneur commandé est actif, tous les autres actionneurs sont "désactivés" pendant ce temps.
Vous pouvez p. ex. faire déplacer un mélangeur dans le sens "ouverture" et contrôler si le mélangeur est rac-

cordé correctement, ou commander une pompe et contrôler si elle démarre.
Lorsque vous sélectionnez un capteur, le régulateur affiche la valeur de mesure du capteur sélectionné. Relevez les valeurs de mesure des capteurs pour le composant sélectionné et contrôlez si les différents capteurs fournissent les valeurs attendues (température, pression, débit, ...).

8.9 Activation de la fonction séchage de dalle

Menu → Accès technicien → Séchage de dalle → CIRCUIT 1/2
Cette fonction vous permet de "sécher par chauffage" une chape de ciment fraîchement posée d'après un plan de durées et de températures défini, conformément aux prescriptions en matière de construction.
Lorsque cette fonction est activée, tous les modes de fonctionnement sélectionnés sont interrompus.
Le régulateur régule la température de départ du circuit de chauffage réglé selon un programme prédéfini, indépendamment de la température extérieure.
La fonction est disponible pour le CIRCUIT 1 et le CIRCUIT 2, toutefois pas simultanément pour les deux circuits de chauffage. Si un module mélangeur VR 61 est raccordé, la fonction est uniquement disponible pour le CIRCUIT 2. Le régulateur exploite le CIRCUIT 1 dans le mode de fonctionnement réglé.
Température de consigne de départ au jour de démarrage 1: 25 °C.

Jours après le démarrage de la fonction	Température de consigne de départ pour ce jour [°C]
1	25
2	30
3	35
4	40
5	45
6 - 12	45
13	40
14	35
15	30
16	25
17 - 23	10 (fonction de protection antigel, pompe en service)
24	30
25	35
26	40
27	45
28	35
29	25

Tab. 8.1 Profil de durées et de températures pour la fonction de séchage de dalle

Le mode de fonctionnement ainsi que le jour actuel et la température de consigne de départ sont affichés sur l'écran ; vous pouvez régler manuellement le jour.
Lors du démarrage de la fonction, l'heure actuelle du démarrage est enregistrée. Le changement de jour s'effectue précisément à cette heure.
Après une déconnexion / reconnexion au secteur, la fonction de séchage de la dalle démarre avec le dernier jour actif.
La fonction est terminée automatiquement après la fin du dernier jour du profil de températures (jour = 29)
ou
si vous activez le jour de début sur 0 (jour = 0).

8.10 Modification du code pour le niveau réservé à l'installateur

Menu → Accès technicien → Changer le code d'accès
Cette fonction vous permet de modifier le code d'accès pour le niveau de commande "Accès technicien".
Si le code n'est plus disponible, vous devez réinitialiser le régulateur au réglage usine afin d'obtenir à nouveau l'accès au niveau réservé à l'installateur.

8.11 Fonctions du niveau de l'utilisateur

- Sélection de la langue
- Réglage de la date et de l'heure
- Changement de l'heure d'été
- Réglage du contraste de l'écran
- Réglage de la correction de la température ambiante
- Réglage de la correction de la température extérieure
- Réglage des modes de fonctionnement pour le mode chauffage, la production d'eau chaude et la pompe de circulation
- Entrée des noms des circuits de chauffage
- Retour aux réglages d'usine
- Activation des modes de fonctionnement spéciaux
- Réglage des températures désirées pour le CIRCUIT 1 / CIRCUIT 2
- Réglage des températures désirées pour la production d'eau chaude
- Configuration des programmes horaires pour le CIRCUIT 1 / CIRCUIT 2, la production d'eau chaude et la pompe de circulation
- Planification des jours d'absence (fonction "Vacances")
- Planification des jours de présence (fonction "Jours fériés")
- Réinitialisation de la production d'énergie solaire accumulée

9 Remise à l'utilisateur

Vous devez informer l'utilisateur du régulateur sur le maniement et le fonctionnement du régulateur.

➤ Transmettez à l'utilisateur les notices et les papiers de l'appareil à des fins de conservation.
➤ Indiquez à l'utilisateur la référence article du régulateur.
➤ Attirez son attention sur le fait que les notices doivent être conservées à proximité du régulateur.
➤ Parcourez le manuel d'utilisation avec l'exploitant et répondez le cas échéant à ses questions.
➤ Afin de protéger les personnes contre le risque d'ébouillantement, informez l'utilisateur sur les point suivants :
  - activation ou non de la fonction de protection anti-légionnelles,
  - moment de démarrage de la fonction de protection anti-légionnelles,
  - l'intégration ou non d'une vanne mélangeuse d'eau froide en tant que protection anti-ébouillantement.
➤ Afin d'éviter des dysfonctionnements, informez l'utilisateur sur les règles à observer :
  - exploiter uniquement l'installation de chauffage dans un parfait état technique,
  - ne pas retirer, court-circuiter ou mettre hors fonction des dispositifs de sécurité et de surveillance,
  - faire éliminer immédiatement les dérangements et les endommagements affectant la sécurité,
  - si le régulateur est installé dans la pièce d'habitation, veiller à ne pas masquer le régulateur par des meubles, rideaux ou autres objets, et s'assurer que toutes les vannes de radiateur qui se trouvent dans la pièce où est monté le régulateur sont entièrement ouvertes.
➤ Pour éviter des endommagements dus au gel, informez l'utilisateur lors de la transmission que
  - l'utilisateur doit garantir que, pendant son absence durant une période de gel, l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées,
  - l'utilisateur doit observer les consignes concernant la protection antigel.

10 Détection et élimination des dérangements

10.1 Messages d'erreur

Si un défaut survient sur votre installation de chauffage, un message d'erreur est affiché sur l'écran du régulateur à la place de l'affichage de base. La touche de fonction "Retour" permet de revenir à l'affichage de base.
Si l'écran reste éteint ou si vous ne pouvez pas effectuer de modification de l'affichage par l'intermédiaire des touches de fonction ou du bouton tournant, il y a présence d'un défaut affectant l'appareil.

Vous pouvez également relever tous les messages d'erreur actuels sous le point de menu "Informations / Etat de l'installation" (→ **Chap. 10.2**).

Affichage	Signification	Appareils raccordés	Cause
Défaut chaudière	Dérangement de l'appareil de chauffage	Appareil de chauffage	Voir notice de l'appareil de chauffage
Erreur de communication chaudière	Dérangement connexion appareil de chauffage	Appareil de chauffage	Câble défectueux, connecteur pas correct
Erreur de communication ballon VIH RL	Dérangement connexion ballon d'eau chaude sanitaire	Ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL	Câble défectueux, connecteur pas correct
Défaut anode de courant vagabond	Dérangement anode de courant vagabond Ballon ECS	Ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL	Câble défectueux, connecteur pas correct, anode de courant vagabond défectueuse
Défaut sonde T1	Défaut sonde de température 1	Sonde de température 1	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de température défectueuse
Défaut sonde T2	Défaut sonde de température 2	Sonde de température 2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de température défectueuse
Défaut sonde T3	Défaut sonde de température 3	Sonde de température 3	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de température défectueuse
Défaut sonde T4	Défaut sonde de température 4	Sonde de température 4	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de température défectueuse
Erreur de communication module VR 68/2	Dérangement connexion module solaire VR 68/2	Module solaire VR 68/2	Câble défectueux, connecteur pas correct
Défaut sonde collecteur	Dérangement sonde de capteur	Module solaire VR 68/2	Sonde du capteur défectueuse
Défaut sonde SP1	Défaut sonde du ballon 1, premier ballon	Module solaire VR 68/2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de ballon défectueuse
Défaut sonde SP2	Défaut sonde du ballon 2, premier ballon	Module solaire VR 68/2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de ballon défectueuse
Défaut sonde TD1	Défaut sonde du ballon 1, deuxième ballon	Module solaire VR 68/2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de ballon défectueuse
Défaut sonde TD2	Défaut sonde du ballon 2, deuxième ballon	Module solaire VR 68/2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de ballon défectueuse
Défaut Retour solaire	Dérangement sonde de production d'énergie solaire	Retour solaire	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de production d'énergie solaire défectueuse
Erreur de communication module VR 61/2	Dérangement connexion module mélangeur VR 61/2	Module mélangeur VR 61/2	Câble défectueux, connecteur pas correct
Défaut sonde de départ 2	Dérangement sonde de départ VF2	Module mélangeur VR 61/2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de départ défectueuse
Pas de signal radio	Perturbation du signal sans-fil radio entre le VRC 470f et le récepteur radio	Régulateur radio VRC 470f Récepteur radio	Lieu de montage inapproprié, régulateur radio défectueux, récepteur radio défectueux
Nettoyer la sonde extérieure	Perturbation de la sonde extérieure VR 21	Sonde extérieure VR 21	Cellule solaire de la sonde extérieure encrassée, sonde extérieure défectueuse, lieu de montage inapproprié
Changer les piles	Perturbation du régulateur radio	Régulateur radio VRC 470f	Piles du régulateur radio presque vides

Tab. 10.1 Messages d'erreur

10.2 Liste des erreurs

Menu → Informations → Etat de l'installation → Etat actuel [Erreur]
L'état "Erreur" apparaît si un défaut est présent. Dans ce cas, la touche de fonction droite est pourvue de la fonction "Afficher". Une pression sur la touche de fonction de droite vous permet d'afficher une liste des messages d'erreur.



Tous les messages d'erreur de la liste n'apparaissent pas automatiquement sur l'écran.

10.3 Retour aux réglages d'usine

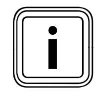
Vous pouvez réinitialiser vos réglages en fonction des paramètres d'usine (→ **manuel d'utilisation**).

Affichage	Signification	Appareils raccordés	Cause
Défaut chaudière	Dérangement de l'appareil de chauffage	Appareil de chauffage	Voir notice de l'appareil de chauffage
Erreur de communication chaudière	Dérangement connexion appareil de chauffage	Appareil de chauffage	Câble défectueux, connecteur pas correct
Erreur de com. ballon	Dérangement connexion ballon d'eau chaude sanitaire	Ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL	Câble défectueux, connecteur pas correct
Défaut anode de courant vagabond	Dérangement anode de courant vagabond Ballon ECS	Ballon d'eau chaude sanitaire actoSTOR VIH RL	Câble défectueux, connecteur pas correct, anode de courant vagabond défectueuse
Défaut sonde T1	Défaut sonde de température 1	Sonde de température 1	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de température défectueuse
Défaut sonde T2	Défaut sonde de température 2	Sonde de température 2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de température défectueuse
Défaut sonde T3	Défaut sonde de température 3	Sonde de température 3	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de température défectueuse
Défaut sonde T4	Défaut sonde de température 4	Sonde de température 4	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de température défectueuse
Echangeur de chaleur entartré	Echangeur thermique de l'appareil de chauffage entartré	Appareil de chauffage	Voir notice de l'appareil de chauffage
Erreur module VR 68/2	Dérangement connexion module solaire VR 68/2	Module solaire VR 68/2	Câble défectueux, connecteur pas correct
Défaut sonde collecteur	Sonde du capteur	Module solaire VR 68/2	Sonde du capteur défectueuse
Défaut sonde SP1	Défaut sonde du ballon 1, premier ballon	Module solaire VR 68/2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de ballon défectueuse
Défaut sonde SP2	Défaut sonde du ballon 2, premier ballon	Module solaire VR 68/2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de ballon défectueuse
Défaut sonde TD1	Défaut sonde du ballon 1, deuxième ballon	Module solaire VR 68/2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de ballon défectueuse
Défaut sonde TD2	Défaut sonde du ballon 2, deuxième ballon	Module solaire VR 68/2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de ballon défectueuse
Retour solaire	Défaut de la sonde de production d'énergie solaire	Retour solaire	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de production d'énergie solaire défectueuse
Erreur module VR 61/2	Défaut de connexion vers le module mélangeur VR 61/2	Module mélangeur VR 61/2	Câble défectueux, connecteur pas correct
Défaut sonde de départ 2	Dérangement sonde de départ VF2	Module mélangeur VR 61/2	Câble défectueux, connecteur pas correct, sonde de départ défectueuse
Pas de signal radio	Perturbation du signal sans-fil radio entre le VRC 470f et le récepteur radio	Régulateur radio VRC 470f Récepteur radio	Lieu de montage inapproprié, régulateur radio défectueux, récepteur radio défectueux
Nettoyer la sonde extérieure	Perturbation de la sonde extérieure VR 21	Sonde extérieure VR 21	Cellule solaire de la sonde extérieure encrassée, sonde extérieure défectueuse, lieu de montage inapproprié
Changer les piles	Perturbation du régulateur radio	Régulateur radio VRC 470f	Piles du régulateur radio presque vides

Tab. 10.2 Liste des messages d'erreur

11 Remplacement de composants

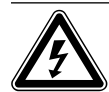
11.1 Inscription des réglages sur le régulateur radio



Si vous remplacez le récepteur radio et/ou le régulateur radio, les paramètres personnalisés seront alors totalement ou partiellement perdus.

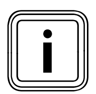
Avant de remplacer le récepteur radio et/ou le régulateur radio, vous devez noter tous les réglages sur le régulateur radio.
- ➤ Faites défiler toutes les pages d'écran du régulateur radio et notez tous les paramètres réglables manuellement (par exemple température ambiante désirée, plages horaires programmées).

11.2 Remplacement du récepteur radio



Danger !
Danger de mort dû aux raccords sous tension !
Danger de mort par choc électrique lors de tous les travaux effectués au niveau du coffret électrique de l'appareil de chauffage. La tension reste permanente au niveau des bornes de raccordement au secteur, même lorsque l'interrupteur principal est coupé !
- ➤ Avant d'intervenir au niveau du coffret de commande de l'appareil de chauffage, mettez l'interrupteur principal hors service.
- ➤ Déconnectez l'appareil de chauffage du secteur en débranchant la prise ou par l'intermédiaire d'un dispositif de séparation avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm (p.ex. : fusibles ou disjoncteur).
- ➤ Sécurisez l'alimentation électrique pour empêcher toute remise en marche.
- ➤ N'ouvrez le coffret électrique que lorsque l'appareil de chauffage est hors tension.

11.2.1 Démontage du récepteur radio défectueux



Avant de commencer, vous devez noter tous les réglages du régulateur radio.

En cas de montage au mur :

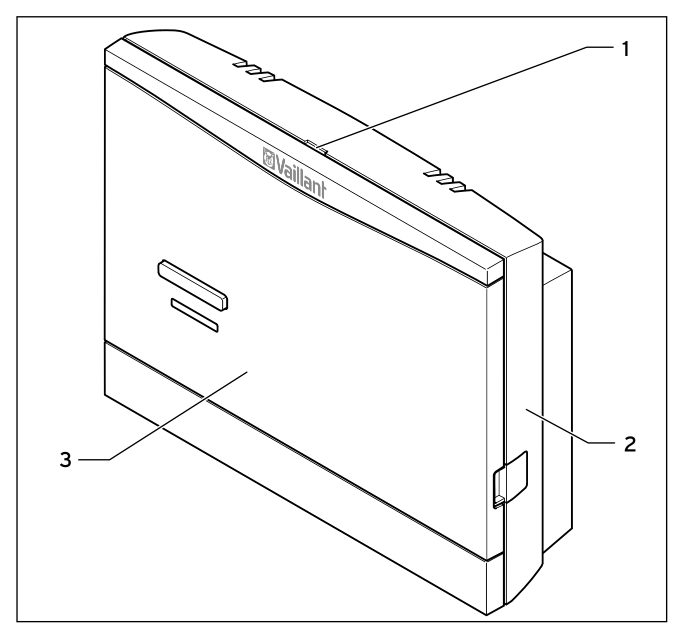


Fig. 11.1 Démontage du récepteur radio

- ➤ Insérez un tournevis dans la fente (**1**) du socle mural (**2**).
- ➤ Dégagez le récepteur radio (**3**) avec précaution du socle mural (**2**).
- ➤ Eliminez le récepteur radio défectueux selon les règles.

En cas d'intégration dans l'appareil de chauffage :
- ➤ Ouvrez le cas échéant le panneau frontal sur l'appareil de chauffage.
- ➤ Retirez avec précaution le récepteur radio du coffret de commande de la chaudière.
- ➤ Fermez le cas échéant le panneau frontal sur l'appareil de chauffage.
- ➤ Eliminez le récepteur radio défectueux selon les règles.

11.2.2 Montage d'un nouveau récepteur radio

- ➤ Montez le nouveau récepteur radio dans la chaudière ou sur le mur comme décrit au (→ **Chap. 4.3**) ou (→ **Chap. 4.4**).

11.3 Remplacement de la sonde extérieure

11.3.1 Démontage de la sonde extérieure défectueuse

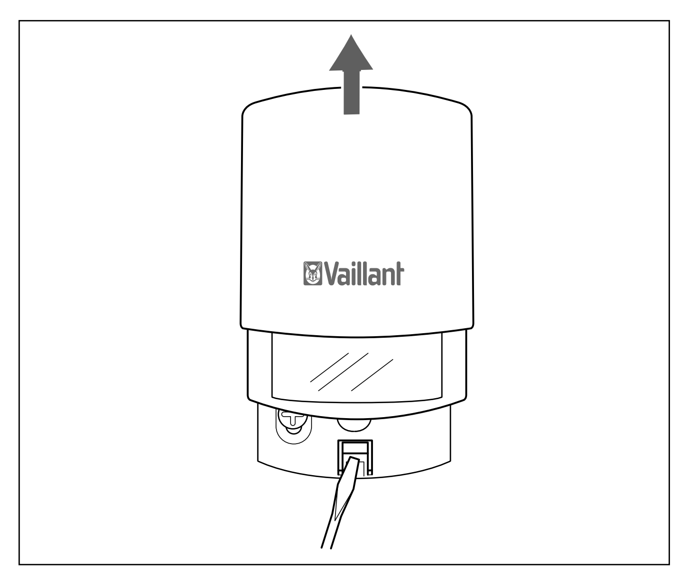


Fig. 11.2 Démontage de la sonde extérieure

➤ Faites passer un tournevis en bas dans la patte de verrouillage du socle mural.
➤ Retirez la sonde extérieure du socle mural par le haut.



La sonde extérieure défectueuse possède une réserve de marche d'env. 30 jours. Durant ce temps, elle envoie encore des signaux radio au récepteur radio.

➤ Assurez-vous que la sonde extérieure défectueuse n'envoie plus aucune donnée au récepteur radio en la détruisant (→ **Fig. 11.3**) à (→ **Fig. 11.5**) illustrent la procédure.

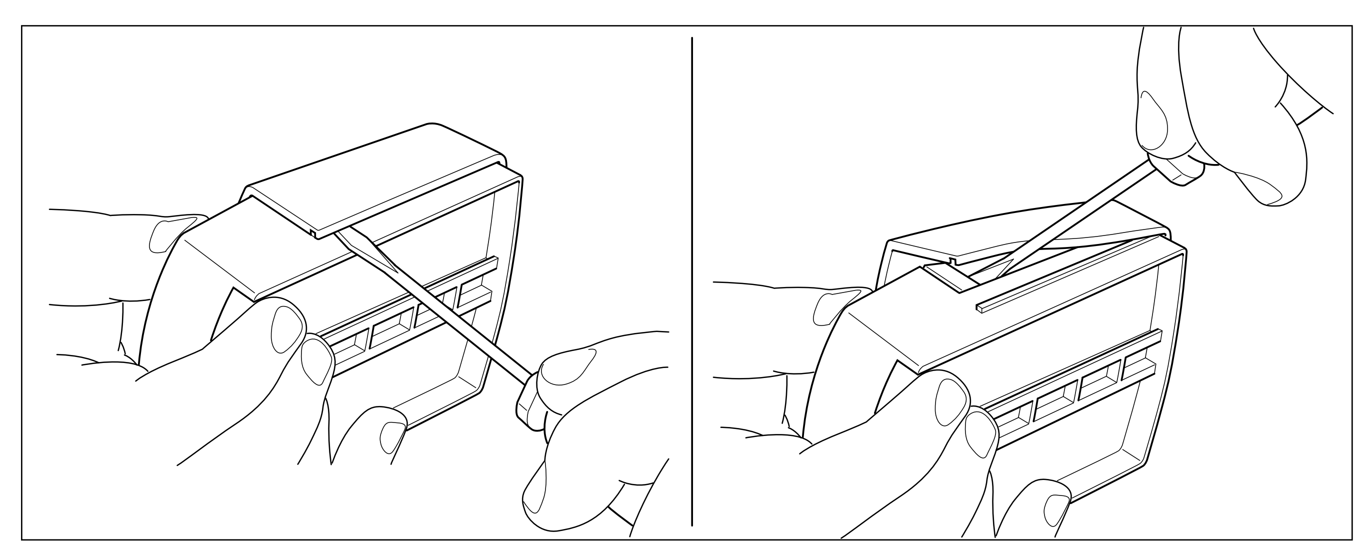


Fig. 11.3 Retirer le cache

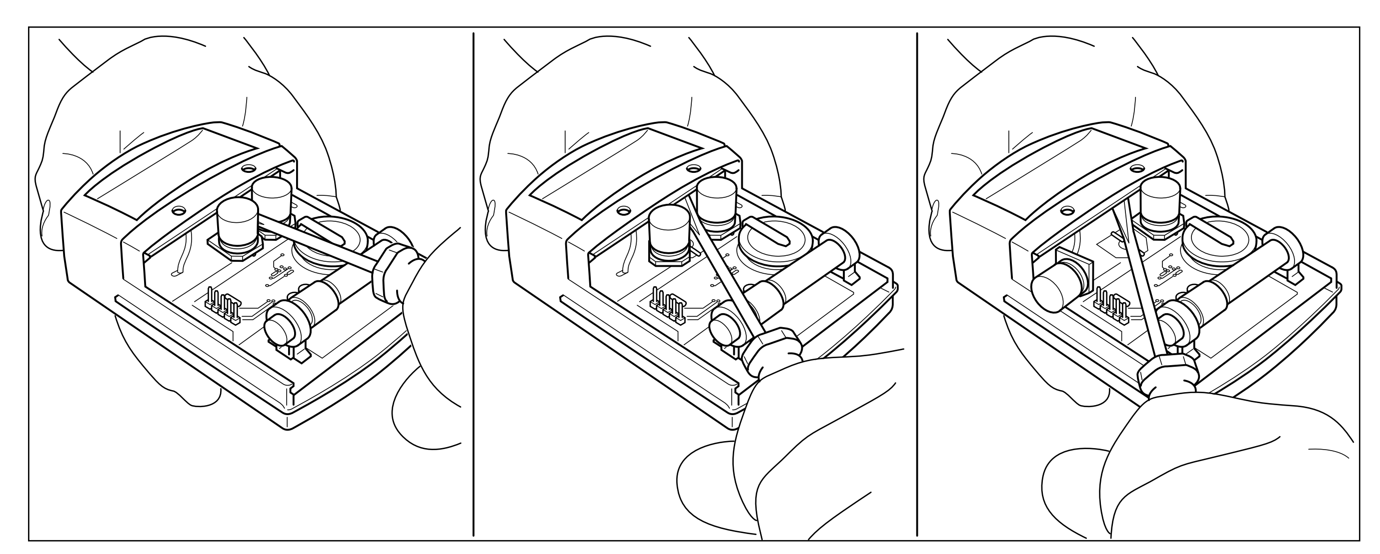


Fig. 11.4 Retirer le condensateur 1

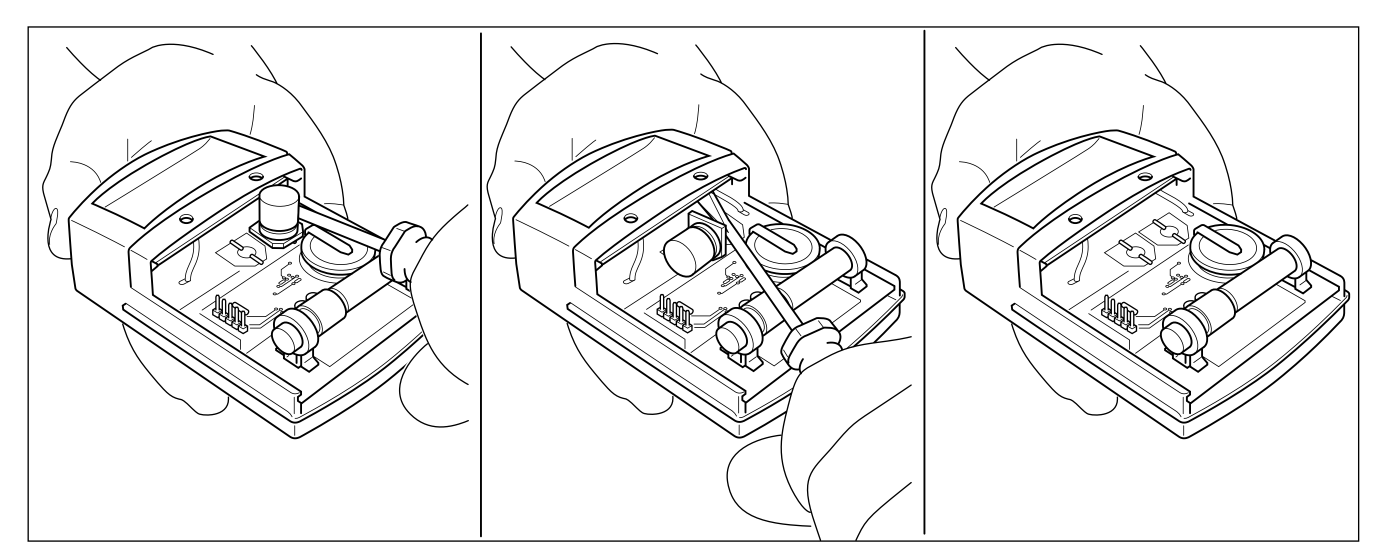


Fig. 11.5 Retirer le condensateur 2

11.3.2 Activation et montage d'une nouvelle sonde extérieure

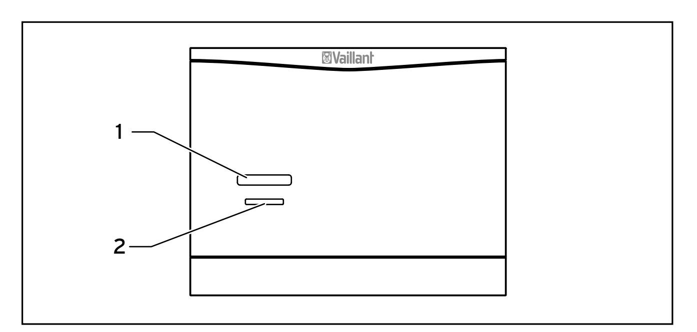


Fig. 11.6 Eléments de commande du récepteur radio



Avant d'activer la sonde extérieure, vous devez appuyer sur la touche de recherche du récepteur radio pour démarrer la fonction de recherche. La sonde extérieure doit être activée dans les 15 minutes suivantes, car la fonction de recherche sera automatiquement terminée au bout de 15 minutes.

➤ Appuyez sur la touche de recherche (**1**) du récepteur radio.

Le cycle de recherche démarre. La LED (**2**) clignote en vert sur le récepteur radio.

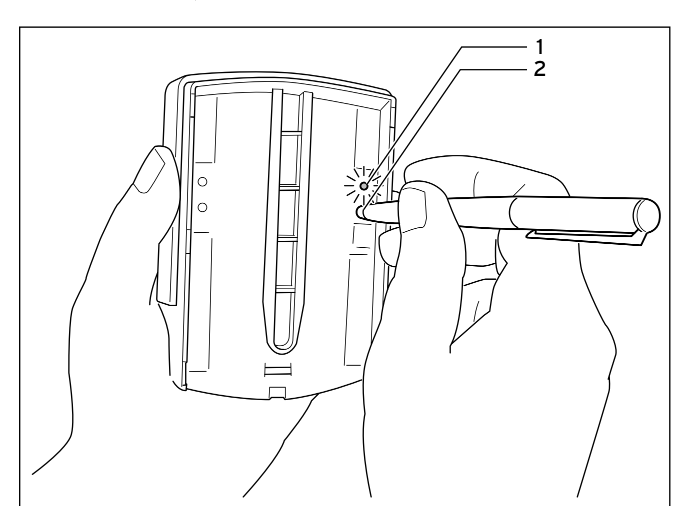


Fig. 11.7 Mise en service de la sonde extérieure

➤ Activez la sonde extérieure en appuyant sur le bouton rouge (**2**) à droite à l'arrière, par exemple avec un stylo.
La LED verte (**1**) clignote pendant env. 30 secondes.



La sonde extérieure doit être mise en service, car sinon aucune valeur (par exemple température extérieure) ne sera transmise au récepteur radio.

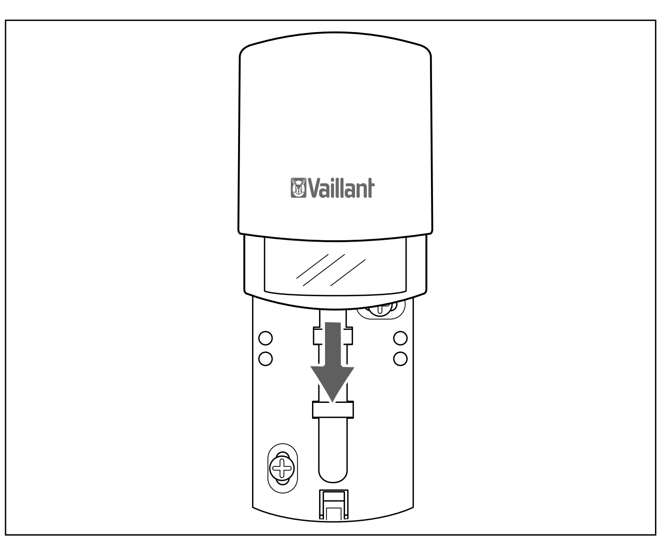


Fig. 11.8 Fixation de la sonde extérieure sur le socle mural

➤ Engagez la sonde extérieure sur le socle mural jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement emboîtée.

11.4 Remplacement du régulateur radio



Avant de commencer, vous devez noter les réglages du régulateur radio.

11.4.1 Démontage du régulateur radio défectueux

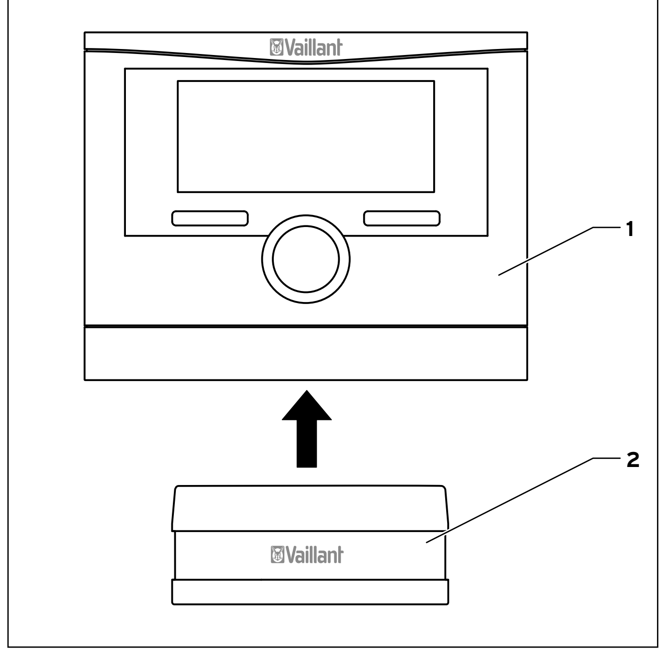


Fig. 11.9 Retrait du régulateur radio

Procédez de la façon suivante :
➤ Retirez le régulateur (**1**) du support mural (**2**) par le haut.
➤ Enlevez les piles.
➤ Eliminez les piles et le régulateur radio dans les règles.

11.4.2 Montage d'un nouveau régulateur radio

➤ Equipez le régulateur de quatre piles **neuves** de même type.

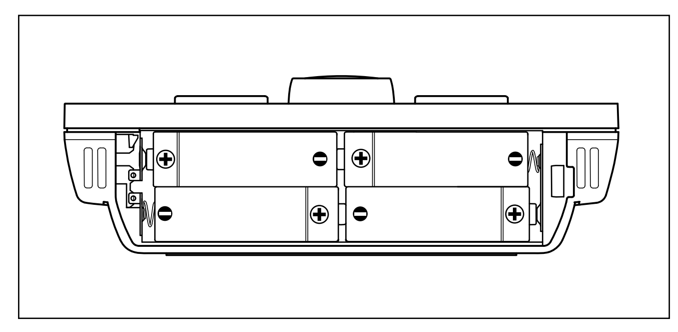


Fig. 11.10 Insertion des piles



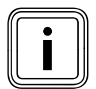
Faites attention à la bonne polarité des piles (➞ **Fig. 11.10**).
Remplacez toujours toutes les piles en même temps. Utilisez uniquement des piles neuves de type Alcaline AA/LR6 1,5 V.
N'utilisez pas de piles rechargeables. Les piles ont une durée de vie d'env. 1 à 1,5 an selon leur utilisation.

➤ Accrochez le régulateur au support mural.
➤ Faites descendre le régulateur sur le support mural jusqu'à ce qu'il s'emboîte de façon audible.

11.4.3 Récepteur radio : démarrage de la recherche

Démarrez le cycle de recherche par la touche de recherche du récepteur radio. Le cycle de recherche se termine automatiquement au bout d'environ 15 minutes. Si vous avez aussi remplacé la sonde extérieure avant le régulateur, il est possible que le cycle que vous avez démarré pour activer la sonde extérieure soit encore actif. Dans ce cas, la LED verte clignote sur le récepteur radio.
➤ Si la LED verte clignote sur le récepteur radio, appuyez sur le bouton de recherche pour terminer le cycle de recherche. La LED verte reste allumée et ne clignote plus.
➤ Appuyez sur le bouton de recherche pour démarrer le cycle de recherche. La LED verte clignote.

11.4.4 Régulateur radio : activation de la recherche



L'utilisation du régulateur radio est décrite dans le manuel d'utilisation du régulateur radio.

➤ Sur le régulateur, choisissez **Menu ➞ Accès technicien ➞ Configuration de l'installation [Signal sans-fil radio ----] ➞ Recherche.**
➤ Placez le paramètre **Recherche** sur **MARCHE**.

Dès que les signaux radio sont transmis entre les composants, le paramètre **Recherche** est automatiquement replacé sur **ARRÊT**. Cela peut se faire en moins d'une seconde.



Si la valeur "0" ou "--" est affichée, répétez la recherche pour le régulateur radio et le cas échéant pour la sonde extérieure (➞ **Chap. 11.3.2**). Assurez-vous que la fonction de recherche est bien activée sur le récepteur radio (➞ **Chap. 11.4.3**).

11.4.5 Régulateur radio : rétablissement des réglages notés

➤ Rétablissez tous les réglages notés au début.

12 Garantie et service après-vente

12.1 Garantie constructeur

Conditions de garantie (Belgique)
La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation.
La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies :
1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation !

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure.
Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société.
Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Garantie constructeur (Suisse)
Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants.
Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Garantie constructeur (France)
Nous assurons la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (loi 78-12 du 4/10/78). Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié, suivant les règles de l'art et normes en vigueur. La garantie est exclue si les incidents sont consécutifs à une utilisation non-conforme de notre matériel et en particulier en cas d'erreurs de branchement, de montage ou de défaut d'entretien. Cette garantie de deux ans est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel effectué par un professionnel qualifié des la première année d'utilisation (circulaire ministérielle du 09/08/78 -JO du 13/09/78).

12.2 Service après-vente

Service après-vente (Belgique)
Vaillant SA-NV
Golden Hopestraat 15
1620 Drogenbos
Tel : 02 / 334 93 52

Vaillant GmbH Werkskundendienst (Suisse)
Vaillant GmbH
Postfach 86
Riedstrasse 12
CH-8953 Dietikon 1/ZH
Telefon: (044) 744 29 -29
Telefax: (044) 744 29 -28

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne
Téléphone: (026) 409 72 -17
Téléfax: (026) 409 72 -19

13 Mise hors fonctionnement

Danger !
Danger de mort dû aux raccords sous tension !
Danger de mort par choc électrique lors de tous les travaux effectués au niveau du coffret électrique de l'appareil de chauffage. La tension reste permanente au niveau des bornes de raccordement au secteur, même lorsque l'interrupteur principal est coupé !

➤ Avant d'intervenir au niveau du coffret de commande de l'appareil de chauffage, mettez l'interrupteur principal hors service.
➤ Déconnectez l'appareil de chauffage du secteur en débranchant la prise ou par l'intermédiaire d'un dispositif de séparation avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm (p.ex. : fusibles ou disjoncteur).
➤ Sécurisez l'alimentation électrique pour empêcher toute remise en marche.
➤ N'ouvrez le coffret électrique que lorsque l'appareil de chauffage est hors tension.

13.1 Mise hors service du régulateur

➤ Retirez le régulateur du support mural par le haut.
➤ Enlevez les piles.
➤ Enlevez le cache du support mural en saisissant le cache avec les doigts par le bord supérieur et en l'écartant du support mural.
➤ Dévissez le support mural du mur.
➤ Obturez le cas échéant les trous dans le mur.

13.2 Mise hors service de la sonde extérieure

➤ Démontez la sonde extérieure (→ **Chap. 11.3.1**).
➤ Dévissez le socle mural du mur.
➤ Obturez le cas échéant les trous dans le mur.

13.3 Mise hors service du récepteur radio

Si vous souhaitez remplacer ou démonter le récepteur radio de l'installation de chauffage, vous devez tout d'abord mettre la chaudière hors service.

➤ Pour la mise hors fonctionnement, suivez les instructions figurant dans la notice de l'appareil de chauffage.
➤ Assurez-vous que l'appareil de chauffage soit hors tension.

La suite de la procédure dépend de l'emplacement du récepteur radio.

En cas de montage au mur :

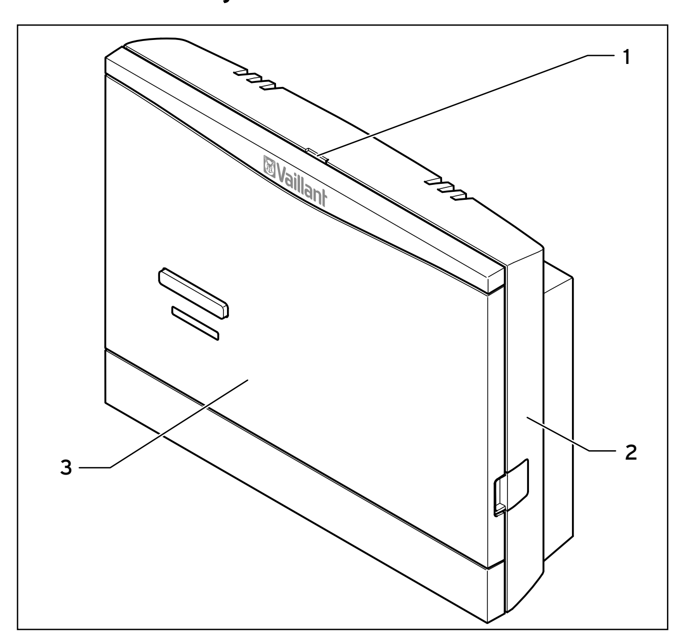


Fig. 13.1 Démontage du récepteur radio

➤ Insérez un tournevis dans la fente (**1**) du socle mural (**2**).
➤ Dégagez le récepteur radio (**3**) avec précaution du socle mural (**2**).
➤ Débranchez le câble eBUS de la barrette mâle dans le socle mural du récepteur radio.
➤ Débranchez le câble eBUS sur le bornier de l'appareil de chauffage.
➤ Dévissez le socle mural du mur.
➤ Obturez le cas échéant les trous dans le mur.

En cas d'intégration dans l'appareil de chauffage :

➤ Ouvrez le cas échéant le panneau frontal sur l'appareil de chauffage.
➤ Retirez avec précaution le récepteur radio du coffret de commande de la chaudière.
➤ Fermez le cas échéant le panneau frontal sur l'appareil de chauffage.

13.4 Recyclage et élimination du régulateur, du récepteur radio et de la sonde extérieure

Les appareils tout comme l'emballage de transport correspondant sont réalisés pour la majeure partie dans des matériaux recyclables.

13.4.1 Appareils

Les appareils tout comme l'ensemble des accessoires ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.

➤ Assurez-vous que les appareils usagés et, le cas échéant, les accessoires existants sont éliminés dans les règles.

13.4.2 Emballage

➤ La mise au rebut de l'emballage de transport est prise en charge par la société d'installation agréée qui a installé l'appareil.

13.4.3 Piles

Les piles usées ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères.

➤ Respectez la législation en vigueur pour l'élimination des piles.

14 Caractéristiques techniques



La portée de la transmission radio à l'intérieur des bâtiments dépend fortement des conditions locales (par exemple de la nature des bâtiments). En conséquence, une portée intérieure de 25 m n'est pas toujours garantie. La portée est supérieure à 100 m en dehors de locaux fermés (champ libre).

14.1 Régulateur calorMATIC

Désignation	Unité	VRC 470f
Tension de service U_{max}	V	4 x 1,5 V (AA)
Durée de vie des piles (alcalines)	Ans	env. 1,5
Type de protection	-	IP 20
Classe de protection	-	III
Température ambiante maximale admissible	°C	50
Fréquence de transmission	MHz	868
Puissance d'émission	mW	< 10
Portée :		
en champ libre	m	> 100
à l'intérieur	m	env. 25
Hauteur	mm	115
Largeur	mm	147
Profondeur	mm	50

Tab. 14.1 Caractéristiques techniques du régulateur calorMATIC

14.2 Récepteur radio

Désignation	Unité	Récepteur radio
Tension de service U_{max}	V	24
Consommation électrique	mA	< 60
Type de protection	-	IP 20
Classe de protection	-	III
Température ambiante maximale admissible	°C	50
Fréquence de transmission	MHz	868
Puissance d'émission	mW	< 10
Portée :		
en champ libre	m	> 100
à l'intérieur	m	env. 25
Hauteur	mm	115
Largeur	mm	147
Profondeur	mm	50

Tab. 14.2 Caractéristiques techniques du récepteur radio

14.3 Sonde extérieure

Désignation	Unité	Sonde extérieure VR 21
Alimentation électrique	-	par cellule solaire avec accumulateur d'énergie
Réserve en mode nuit (avec accumulateur d'énergie plein)	Jours	env. 20
Type de protection	-	IP 44
Classe de protection	-	III
Température de fonctionnement admissible	°C	- 35 ... + 60
Fréquence de transmission	MHz	868
Puissance d'émission	mW	< 10
Portée :		
en champ libre	m	> 100
à l'intérieur	m	env. 25
Hauteur	mm	110
Largeur	mm	76
Profondeur	mm	41

Tab. 14.3 Caractéristiques techniques de la sonde extérieure VR 21

15 Index des termes techniques

Circuit de chauffage
Un circuit de chauffage est un système à circulation fermé composé de conduites et de consommateurs de chaleur (p. ex. radiateurs). L'eau réchauffée provenant de l'appareil de chauffage s'écoule dans le circuit de chauffage et retourne vers l'appareil de chauffage sous forme d'eau refroidie.
En règle générale, une installation de chauffage comprend au moins un circuit de chauffage. Il est toutefois possible de raccorder des circuits de chauffage supplémentaires, par exemple pour l'alimentation de plusieurs logements ou d'un chauffage supplémentaire au sol.

Courbe de chauffage
Une courbe de chauffage représente le rapport entre la température extérieure et la température de départ. La sélection d'une courbe de chauffage vous permet d'influencer la température de départ du chauffage et par conséquent également la température ambiante.
La fig. 1 montre les courbes de chauffage possibles pour une température ambiante de consigne de 20 °C.
Si p. ex. la courbe de chauffage 0.4 est sélectionnée, en cas d'une température extérieure de -15 °C la régulation de la température de départ s'effectue sur une valeur de 40 °C.

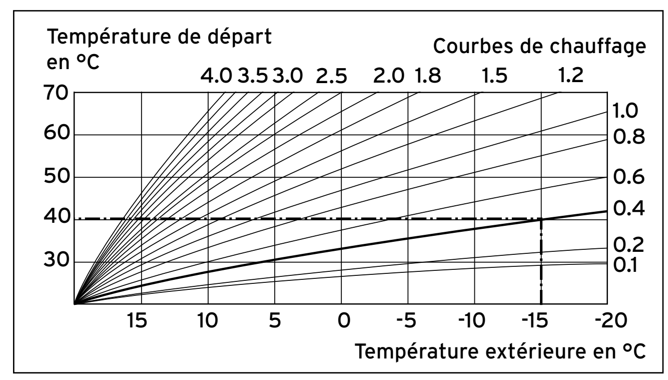


Fig. 15.1 Diagramme courbes de chauffage

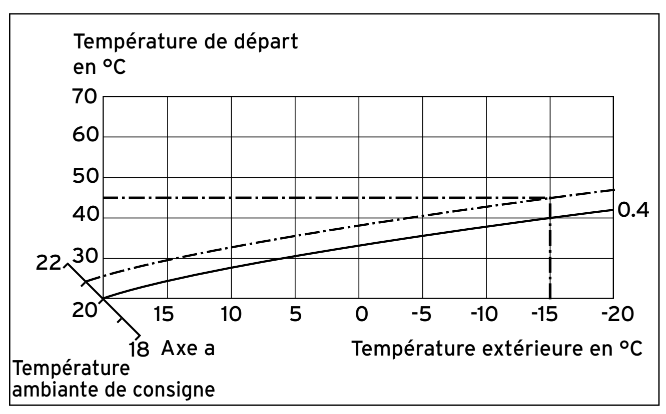


Fig. 15.2 Décalage parallèle de la courbe de chauffage

Si la courbe de chauffage sélectionnée est la courbe 0,4 et que la température ambiante de consigne spécifiée n'est pas 20 °C, mais 21 °C, alors la courbe de chauffage se déplace tel que représenté sur la fig. 2. La courbe de chauffage se déplace parallèlement à l'axe de 45° en fonction de la valeur de la température ambiante de consigne. Cela signifie qu'à une température extérieure de -15 °C la régulation garantit une température de départ de 45 °C.

Fonction
La température extérieure est mesurée par l'intermédiaire d'une sonde séparée fixée à l'air libre, puis est transmise au régulateur. En cas de températures extérieures basses, le régulateur augmente la puissance de chauffage, et en cas de températures extérieures plus élevées, il l'abaisse.

Fonction de protection antigel
La fonction de protection antigel protège l'installation de chauffage et l'habitation contre les dégâts causés par le gel. Elle est également active en mode "Arrêt".
La fonction de protection antigel surveille la température extérieure. Si la température extérieure chute en-dessous de 3 °C, la pompe de chauffage est enclenchée pendant env. 10 minutes, puis à nouveau désactivée pendant 10 à 60 minutes (en fonction de la valeur de la température extérieure). Si la température de départ de chauffage est inférieure à 13 °C, alors l'appareil de chauffage est mis en marche. La température ambiante de consigne est régulée sur 5 °C. Lorsque la température extérieure dépasse 4 °C, la surveillance de la température extérieure reste active, la pompe de chauffage et l'appareil de chauffage sont désactivés.
Si la température extérieure chute sous -20 °C, l'appareil de chauffage est mis en marche. La température ambiante de consigne est régulée sur 5 °C.

Fonction de touche programmable
La fonction des touches de fonction change, selon le menu dans lequel vous vous trouvez.
Les fonctions actuelles des touches de fonction sont affichées sur la ligne inférieure de l'écran.

HK2
HK2 signifie Circuit Chauffage 2 en plus du circuit de chauffage 1 interne de l'appareil. Le premier circuit de chauffage désigne ainsi l'installation de chauffage.

Légionnelles
Les légionelles sont des bactéries vivant dans l'eau. Elles se propagent rapidement et peuvent entraîner des maladies pulmonaires graves. Elles sont présentes là où une eau réchauffée présente les conditions optimales pour leur multiplication. Un chauffage de courte durée de l'eau à une température supérieure à 60 °C les tue.

Mode Arrêt
En "Mode Arrêt" (niveau réservé à l'installateur), il est possible de définir séparément pour chaque circuit de

chauffage le comportement de régulation en mode automatique en dehors des plages horaires actives.
Il est possible de sélectionner trois comportements de régulation (protection antigel, ECO, température de nuit), lesquels peuvent encore être davantage adaptés par l'utilisation de la fonction de régulation par sonde ambiante.

Mode de fonctionnement
Les modes de fonctionnement vous permettent de définir comment est régulée votre installation de chauffage / production d'eau chaude, p. ex. en mode automatique ou manuel.

Plages horaires
Il est possible de régler trois plages horaires par jour pour le chauffage, la production d'eau chaude et la pompe de circulation.

Exemple :
Plage horaire 1 : Lu 09h00 - 12h00
Plage horaire 2 : Lu 15h00 - 18h30
Lors du chauffage, une valeur de consigne est affectée à chaque plage horaire, laquelle est respectée par l'installation de chauffage pendant cette période.
Dans le cas de la production d'eau chaude, la valeur de consigne est valable pour toutes les plages horaires.
Pour la pompe de circulation, les plages horaires définissent les temps de fonctionnement.
En mode automatique, la régulation s'effectue d'après les spécifications des plages horaires.

Pompe de circulation
Si vous ouvrez le robinet d'eau chaude, un certain temps peut s'écouler avant que de l'eau chaude ne s'écoule, en fonction de la longueur des conduites. Une pompe de circulation pompe de l'eau chaude via la conduite d'eau chaude. Ainsi, de l'eau chaude coule immédiatement après l'ouverture du robinet. Des plages horaires peuvent être réglées pour la pompe de circulation.

Production d'eau chaude
L'eau contenue dans le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffée par l'appareil de chauffage jusqu'à obtenir la température de consigne souhaitée. Si la température de l'eau du ballon d'eau chaude diminue d'une certaine valeur, l'eau est à nouveau chauffée jusqu'à ce qu'elle atteigne la température de consigne du ballon. Vous pouvez régler des plages horaires pour le réchauffement du contenu du ballon.

Récepteur DCF77
Un récepteur DCF77 reçoit un signal horaire radio-piloté de l'émetteur DCF77 (D-Deutschland C-Langwellensender F-Frankfurt 77). Le signal horaire règle automatiquement l'heure du régulateur et garantit une commutation automatique entre l'heure d'été et l'heure d'hiver. Le signal horaire DCF77 n'est pas disponible dans tous les pays.

Régulation par sonde ambiante
Sur la page de menu C8 "Paramètres HK1", vous pouvez définir sous le point de menu "Régul. d'ambiance" si vous utilisez la sonde de température intégrée dans le régulateur ou dans la télécommande. Condition préalable : le régulateur est fixé au mur ou la télécommande VR 81/2 est raccordée.

Température ambiante
La température ambiante est la température effectivement mesurée à l'intérieur de l'habitation.

Température ambiante de consigne (température désirée)
La température ambiante de consigne est la température qui doit régner dans votre logement et que vous avez réglé sur le régulateur. L'appareil de chauffage est activé jusqu'à ce que la température ambiante correspond à la température ambiante de consigne. La température ambiante de consigne sert de référence pour la régulation de la température de départ, conformément à la courbe de chauffage.

Température d'abaissement
La température d'abaissement est la température à laquelle votre installation de chauffage abaisse la température ambiante en dehors des intervalles programmés.

Température de départ
Voir température de départ de chauffage.

Température de départ de chauffage
L'appareil de chauffage réchauffe de l'eau qui est ensuite pompée à travers l'installation de chauffage. Cette température d'eau chaude qui quitte l'appareil de chauffage est appelée température de départ.

Temporisation de la protection antigel
Le réglage d'une temporisation de la protection antigel (accès technicien) permet de retarder l'activation de la fonction antigel (température extérieure < 3 °C) d'un certain laps de temps (1 - 12 heures).
La temporisation de la protection antigel réglée a également une influence sur la fonction "ECO" en "Mode Arrêt" (voir cette fonction).
La temporisation de la protection antigel démarre en parvenant sous une température extérieure de 3 °C.

Valeurs de consigne
Les valeurs de consigne sont les valeurs souhaitées qui sont spécifiées au régulateur, p. ex. la température ambiante de consigne ou la température de consigne pour la production d'eau chaude.

Index alphabétique

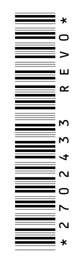
R

S

T

U

V



Fournisseur

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15 ▪ B-1620 Drogenbos ▪ Tel. 02/334 93 00
Fax 02/334 93 19 ▪ www.vaillant.be ▪ info@vaillant.be

Vaillant GmbH
Riedstrasse 12 ▪ Postfach 86 ▪ CH-8953 Dietikon 1
Tel. 044 744 29 29 ▪ Fax 044 744 29 28 ▪ Kundendienst Tel. 044 744 29 29
Techn. Vertriebssupport Tel. 044 744 29 19 ▪ info@vaillant.ch ▪ www.vaillant.ch

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43 ▪ 1752 Villars-sur-Glâne ▪ tél. 026 409 72 10 ▪ fax 026 409 72 14
Service après-vente ▪ tél. 026 409 72 17 ▪ fax 026 409 72 19
romandie@vaillant.ch ▪ www.vaillant.ch

VAILLANT GROUP FRANCE
"Le Technipole" ▪ 8, Avenue Pablo Picasso ▪ F- 94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Téléphone 01 49 74 11 11 ▪ Fax 01 48 76 89 32 ▪ Assistance technique 0826 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min)
Ligne Particuliers 09 74 75 74 75 (0,022 EUR TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation) ▪ www.vaillant.fr

Fabricant

Vaillant GmbH
Berghauser Str. 40 ▪ D-42859 Remscheid ▪ Telefon 0 21 91/18-0
Telefax 0 21 91/18-28 10 ▪ www.vaillant.de ▪ info@vaillant.de

0020124617_00 BEfrCHfrFR 082011 – Sous réserve de modifications